

Guinée: Violences et répression postélectorales [Human Rights Watch]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Droits de l'Homme

Les autorités devraient ouvrir des enquêtes sur l'usage excessif de la force et traduire les responsables en justice.

(New York) – La période postélectorale en [Guinée](#) a été entachée de violences et d'actions répressives qui ont fait au moins 12 morts, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui. À la suite du scrutin présidentiel du 18 octobre 2020, les forces de sécurité ont recouru à une force excessive pour disperser les manifestations dirigées par l'opposition dans la capitale, Conakry.

Le principal candidat de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, a été assigné à résidence de facto, en l'absence d'inculpation, du 20 au 28 octobre. L'un des principaux organes d'information en ligne de Guinée a été suspendu du 18 octobre au 2 novembre, et les réseaux Internet et téléphonique ont été gravement [perturbés](#) voire suspendus entre le 23 et le 27

octobre. Ces mesures ont entravé la capacité des habitants à communiquer, à obtenir des informations ou à rendre compte des événements en cours.

« *Les actions brutales menées contre des manifestants et d'autres personnes à Conakry se sont inscrites dans un contexte de répression généralisée qui a fragilisé la crédibilité des élections* », a déclaré [Ilaria Allegrozzì](#), chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « *Les autorités devraient maîtriser les forces de sécurité, enquêter sur les individus impliqués dans des exactions et les sanctionner, et tous les dirigeants politiques devraient demander d'urgence à leurs partisans de s'abstenir de toute violence.* »

Lire la suite sur le site de [Human Rights Watch](#)

L'élection en Afrique ou la délégitimation d'un « rite démocratique »

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020





Analyse

Légitimer et renforcer des pouvoirs autoritaires, l'élection en Afrique ressemble plus à une simple formalité administrative qu'à une consécration de la démocratie. De [Fukuyama](#) qui parle d'un *verni démocratique* à [Michalon](#) qui n'hésite pas à soutenir la *suppression* de l'élection présidentielle en Afrique, le « [théâtre démocratique](#) » expression de Antoine Glaser pour qualifier les élections dans certains pays africains, apparaît comme un rendez-vous en *absurdie*.

L'acte électif est dévalorisé. Dans un article intitulé [La démocratie en Afrique: succès et résistances](#), Babacar Guèye souligne que « L'acte électif n'a de sens, au fond, que s'il permet à terme l'alternance démocratique [] » Or, selon l'auteur, « les manipulations électorales, intimidations et recours à la force qui émaillent bien des élections en Afrique sont les signes du refus d'accepter les règles du jeu démocratique ».

Dans le même ordre d'idées, Philippe Aldrin dans un ouvrage collectif intitulé [Politiques de l'alternance: sociologie des changements \(de\) politique](#), soutient qu'une alternance au pouvoir est un « indicateur de bonne santé démocratique » parce qu'elle est supposée porteuse de changements politiques et sociaux. Les enquêtes [Afrobaromètre](#) arrivent à la même conclusion « Dans le système politique particulier à l'Afrique, une alternance au pouvoir insuffle l'espoir populaire selon lequel la performance gouvernementale sera améliorée. » En d'autres termes, « [les Africains désirent des](#)

élections transparentes, surtout celles porteuses d'alternance ».

Une alternance au pouvoir est un « indicateur de bonne santé démocratique »

Entre démocratie et autoritarisme, les régimes hybrides jouent les intermédiaires (des régimes autoritaires civils qui organisent des élections pour légitimer leur position). Avec une façade compétitive, des consultations manipulées, des institutions factices, ces régimes hybrides africains sont un mélange d'éléments de démocratie (institutions, élections) avec des pratiques autoritaires.

Cependant, « l'élection ne fait pas la démocratie ». Pour [Pierre Jacquemot](#), elle « n'est la démocratie que si elle est l'aboutissement d'un long processus, adossé à une ossature institutionnelle suffisamment robuste pour porter une justice indépendante, garantir les libertés fondamentales, apporter du développement et traquer la corruption ».

En dénonçant « la pseudo démocratie africaine », le journaliste Vincent Hugué dans un essai intitulé [Afrique : le mirage démocratique](#), est catégorique : c'est une « mascarade ». Selon lui, « Jeunes ou vieux, les caïmans du marigot ont appris à manier le lexique du pluralisme, de la transparence et de la bonne gouvernance [] pour mieux s'affranchir de ses effets ». L'auteur dénonce le « tour de passe-passe » que constituent les modifications constitutionnelles avant les scrutins. Des modifications, selon lui, qui « ont l'apparence de la légalité, mais constituent autant de forfaitures sur le plan éthique et politique ».

Une « démocratie procédurale ». Pour Pierre Jacquemot, elle « renonce à convaincre de la nécessité du politique, désarme le jeu social et rend, entre deux élections, le citoyen superflu. Il en résulte, pour la population pauvre, un sentiment diffus d'impuissance [] ». Quant au professeur britannique [Nic Cheeseman](#), il qualifie l'Afrique de « continent remarquablement divisé», avec «presque autant de démocraties défectueuses (15) que de régimes autocratiques (16) parmi les 54 États du continent».

Dans un article publié dans le [foreign affairs](#), intitulé *The Retreat of African Democracy. The Autocratic Threat Is Growing*, [Nic Cheeseman](#) et [Jeffrey Smith](#) soulignent qu'un « bon indicateur de l'état de santé de la démocratie en Afrique comme ailleurs consiste à observer si les dirigeants quittent effectivement le pouvoir au terme prévu par leur mandat. Ils sont de plus en plus nombreux à mener des "coups d'État constitutionnels" qui leur permettent de récrire la loi [] ». En citant le [Freedom House](#), ces deux auteurs révèlent que 11 % seulement du continent africain est politiquement "libre", et le niveau moyen de la démocratie n'a cessé de reculer au cours des quatorze dernières années. Cette tendance est confirmée par le score du continent en matière de processus électoral et de pluralisme qui demeure le plus faible du monde. Selon le [Democracy Index 2019 de The Economist Intelligence Unit](#) 3,99/10 contre une moyenne planétaire de 5,9/10. Le journaliste et chercheur indépendant, Régis Marzin, dans un rapport intitulé [Démocraties, dictatures et élections en Afrique : bilan 2019 et perspectives 2020](#) dénote quant à lui, que sur les 582 élections enregistrées entre 1990 et 2019, 294 relèveraient de la « mascarade».

Le contrôle des commissions électorales

Dodzi Kokoroko, dans un article intitulé [Les élections disputées : réussites et échecs](#) publié en 2009 dans la revue *Pouvoirs*, souligne que la « grandeur de l'élection célébrée

par sa consécration constitutionnelle s'éclipse rapidement devant les déceptions et régressions engendrées dans la pratique. »

Entre l'habillement normatif et le mode opératoire des institutions et juridictions constitutionnelles, le contraste est saisissant. Si la création de commissions électorales et des cours constitutionnelles est perçue comme une avancée démocratique, censée « en théorie » garantir la transparence, l'indépendance et l'impartialité dans la gestion du processus électoral, force est de reconnaître que la réalité est aux antipodes de cet habillement normatif parfois « sacralisé ».

Le contrôle des institutions en charge des élections apparaît comme un enjeu central pour la conquête et la conservation du pouvoir politique en Afrique.

Eugène Le Yotha Ngardebaye dans sa thèse intitulée [Le contentieux électoral et la consolidation démocratique en Afrique francophone. Trajectoire comparative du Bénin et du Tchad \(2014\)](#), souligne que « l'issue de l'élection ne se joue plus dans les urnes, mais dans les capacités à maîtriser et disposer de ces institutions. C'est ce qui explique la politisation outrancière des commissions électorales avec en prime une prépondérance des membres désignés par le parti au pouvoir. » Une lecture partagée par Danielle Béatrice dans un article intitulé [Changement des mentalités et changements institutionnels : des impératifs pour crédibiliser la démocratie en Afrique](#), qui affirme que « l'amélioration de la démocratie et de la vie politique dans les pays africains nécessite une véritable autonomie des institutions responsables des élections et une limitation des pouvoirs des chefs d'État. » Pour elle, les institutions chargées du suivi des élections ont perdu leur crédibilité. Cela est sans doute « dû à la corruption qui sévit dans nos pays africains et au manque d'autonomie des dites institutions. »

La sincérité et l'intégrité du vote en question

Les manipulations du vote se révèlent être une pratique courante dans un environnement où l'administration est partisane et l'organe en charge des élections est instrumentalisé. En guise d'exemple, la loi prévoit un dépouillement sur place dans les bureaux de vote. Cependant, on assiste le plus souvent au déplacement des urnes par la force. Une pratique relevée par Dodzi Kokoroko dans son article [*Les élections disputées : réussites et échecs*](#). Selon cet auteur, « ce transfert des urnes permet à l'administration de remplacer les urnes dont le contenu est jugé défavorable au pouvoir par des urnes plus dociles, aux résultats facilement contrôlables. La falsification des procès-verbaux constitue l'étape suprême de la machine de fraude électorale. Elle est généralement orchestrée par des représentants locaux de l'administration générale (préfets et sous-préfets) qui vont corriger les résultats. »

Dans le même ordre d'idées, Pierre Jacquemot dans un article intitulé *les élections en Afrique, marché de dupes ou apprentissage de la démocratie ?* publié en 2019 dans la *Revue internationale et stratégique* explique que « [] la falsification des procès-verbaux, si elle est utilisée peut commencer dans le bureau de vote, mais elle intervient le plus souvent dans un transfert ou un lieu de compilation régional, ou encore dans un lieu de rassemblement national ». Pour cet universitaire et ancien diplomate, « l'élection africaine est la résultante d'une réelle appropriation des normes officielles du jeu électoral conjuguée à des pratiques de contournement de ces règles ». L'auteur n'hésite pas à soutenir que « la transgression fait partie intégrante du jeu électoral africain ». De plus en plus sophistiquée, l'ingénierie de la fraude électorale atteint des proportions inquiétantes en Afrique. Vincent Darracq et Victor Magnani dans un article intitulé [*Les élections en Afrique : un mirage*](#)

démocratique ? expliquent que « des savoir-faire multiples, de plus en plus sophistiqués, sont développés par les opérateurs politiques et leurs « petites mains » pour « orienter » les résultats des scrutins ».

« l'élection africaine est la résultante d'une réelle appropriation des normes officielles du jeu électoral conjuguée à des pratiques de contournement de ces règles »

Pierre Jacquemot

Les chercheurs Nic Cheeseman et Brian Klaas, dans un ouvrage intitulé « [How to rig an election](#) » qui traite des stratégies au moyen desquelles les tricheurs politiques et leurs auxiliaires administratifs faussent les scrutins démocratiques soutiennent que « Contrairement à ce que l'on pense généralement, les dirigeants autoritaires qui acceptent de tenir des élections sont généralement en mesure de rester au pouvoir plus longtemps que les autocrates qui refusent d'autoriser la population à voter. » En d'autres termes, selon ces auteurs « un autocrate perd rarement une élection ».

Face à cette situation de fraude électorale systématique, les contestations des résultats font désormais partie intégrante du processus. Un fait caractéristique des élections en Afrique, selon Pierre Jacquemot dans une interview sur [Francetvinfo](#). Dans le même ordre d'idées, le sociologue ivoirien Alfred Babo, dans un article dans Le Monde intitulé [Faut-il continuer d'organiser des élections présidentielles en Afrique ?](#) affirme que « la contestation des résultats est devenue quasi consubstantielle à l'exercice de ces scrutins ».

Pour conclure, citons cette observation de Alix Boucher de Africa Center, dans un article intitulé [Désamorcer la crise](#)

[politique en Guinée](#) « l'expérience montre que les chefs d'État africains qui sont restés au pouvoir pendant plus de 10 ans ont accumulé les actes de répression et de corruption et généré instabilité financière, sous-développement et conflits dans le pays. »



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur @GuineePolitique

La Guinée, piégée par ses richesses minières

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



SCAN TV & VIDÉO [LE CHOIX DE LA RÉDACTION]

Entretien avec [THOMAS DIETRICH](#)

Extrait [Le Média](#) (27 oct. 2020)

Des commissaires de la CENI dénoncent des graves anomalies qui remettent en cause la sincérité des résultats provisoires [Document]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Déclaration

Commissaires de la CENI, nous venons par la présente, dénoncer les graves anomalies dans l'organisation de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020. Ces anomalies affectent la sincérité des résultats provisoires proclamés par la CENI ce samedi 24 octobre 2020. Les causes sont nombreuses et profondes; elles se retrouvent à chaque étape du processus. Et à chaque fois, nous avons exprimé, certains collègues et moi, notre préoccupation en plénière et dans des déclarations. Pour rester focalisé sur l'élection présidentielle, voici quelques motifs de ces dérives:

- La mauvaise foi dans l'interprétation des textes de loi, notamment la Loi 044 et la Loi portant Code électoral révisé;
- L'implication de l'Administration dans tout le processus, au point d'en être en réalité, le principal organisateur des élections en Guinée en lieu et place de la CENI qui en porte le chapeau;
- Le manque de recours contre les mauvaises décisions de la CENI. L'organisation de l'élection présidentielle du 18 octobre a connu plusieurs failles entre autres:
- Le chronogramme qui a volontairement annulé l'affichage des listes électorales;-La cartographie électorale qui a pénalisé de nombreux électeurs privés de leur droit de vote;
- La conception, la confection et la gestion des documents électoraux en dehors de la CENI et hélas en son nom;
- Le refus obstiné de l'élaboration des procédures de remontée et de traitement des résultats de l'élection depuis le bureau de vote;
- Le refus de réceptionner des PV de bureaux de vote (BV) dans des CRTPV (Commission de Réception et de Transmission des Procès-Verbaux) préfectorales ou communales, privant plusieurs électeurs de leur droit de vote et des candidats des suffrages de leurs électeurs;

- La présence d'écart entre les suffrages exprimés et la somme des suffrages obtenus par les différents candidats et, le déversement de cet écart sur le nombre total de bulletins nuls sans aucune base juridique.

Document complet à télécharger [ici](#)

Quelques Extraits

Pour faire annuler le vote de certains BV réputés être des fiefs de l'opposition, les Présidents de ces bureaux de vote concernés se sont volontairement absentés et ont été remplacés par d'autres personnes en vertu de l'article 70 du code électoral révisé. A la fin du dépouillement, les commissions de réception des PV ont refusé de réceptionner les PV de ces bureaux de vote, prétextant que ces PV doivent être déposés par les Présidents de BV initialement désignés. En ce sens, le cas de la commune urbaine de Dubréka est un bon exemple.

L'absence volontaire de certains Présidents de bureau de vote à l'ouverture

Dans plusieurs bureaux de vote dans tout le pays, le dépouillement n'a pas eu lieu sur place conformément à l'article 80 du code électoral révisé. Des agents de l'USSEL ont fait irruption dans les BV pour récupérer et transporter les urnes vers des destinations inconnues, ce, sans les membres de bureau de vote. Il nous a été remonté les cas des circonscriptions électorales de Dubréka avec pas moins de dix

(10) bureaux de vote concernés, de Nzérékoré, Yomou, Kankan et Coyah.

L'irruption des agents de l'USSEL pour empêcher le dépouillement dans certains bureaux de votes

La substitution et/ou la disparition des PV au niveau des commissions de réception a été dénoncée dans plusieurs circonscriptions. Quelques fois, le PV reçu à la CRPTV était remplacé par un nouveau qui est alors transmis à la CACV pour la centralisation; ailleurs, le PV a simplement disparu. En conséquence, les résultats du bureau de vote n'étaient pas pris en compte. D'après les informations qui nous ont été remontées, très souvent, la substitution se faisait la nuit quand le travail s'arrêtait et que les assesseurs et délégués des partis candidats n'étaient plus présents; cela se faisait aussi avec la complicité des agents de l'USSEL qui sécurisaient les lieux. Cela a été constaté à Dabola, Nzérékoré, Yomou, Macenta, Kissidougou, Coyah, Boffa, Koundara, Faranah pour ne citer que ceux-là.

La disparition et la substitution des PV

Afin de faire annuler les PV de certains bureaux de votes, il nous a été remonté que certains membres de CRTPV ou de CACV se sont permis d'ouvrir sciemment les enveloppes scellées contenant les PV de certains BV, dans le seul but de faire invalider ces PV en les considérant comme «Enveloppe non scellées». Les cas de la circonscription de Kaloum (surtout à Coronthie) et de Boké sont des exemples

L'ouverture des enveloppes scellées afin de faire annuler les votes du BV concerné

Amnesty International confirme “des tirs à balles réelles par les forces de défense et de sécurité sur des manifestants” en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Guinée. Des récits de témoins, des vidéos et images satellites analysées confirment les tirs à balles réelles par les forces de défense et de sécurité sur des manifestants.

- Elles ont fait usage d'armes de guerre à Conakry et Labé
- Une scène de tirs en banlieue de la capitale géolocalisée par des images satellites
- L'Union africaine et la CEDEAO silencieuses face à cette répression à huis-clos

Des récits de témoins, des images satellites et des vidéos

authentifiées et analysées par Amnesty International confirment que les forces de défense et de sécurité guinéennes ont tiré à balles réelles sur des protestataires après l'élection présidentielle contestée du 18 octobre.

De nombreux morts et blessés ont été recensés lors de manifestations et d'émeutes. Des habitations et des biens ont été détruits. Internet et les liaisons téléphoniques ont été perturbés ou coupés le vendredi 23 et le samedi 24 octobre. Un site d'information est toujours suspendu. Amnesty International est préoccupée par le silence de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) face à l'ampleur des violations des droits humains infligées aux Guinéens.

L'usage d'armes à feu doit cesser et la mort de manifestants, de passants et de responsables locaux du Front national de défense de la Constitution (FNDC) doit faire l'objet d'enquêtes indépendantes, impartiales et efficaces. Si des informations laissent présumer des responsabilités pénales, les personnes concernées doivent être déférées à la justice pour des procès équitables devant des tribunaux civils.

Fabien Offner, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à Amnesty International.

[Lire la suite...](#)

Guinée: «Les États-Unis condamnent les violences [] et appellent à la transparence dans le processus de tabulation du vote»

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Dans une déclaration republiée par l'ambassade des États-Unis en Guinée, le Secrétaire d'État adjoint [Tibor Nagy](#) souligne que "les États-Unis condamnent les violences en Guinée et appellent à toutes les parties à y mettre fin immédiatement".



DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT ADJOINT TIBOR NAGY SUR LA GUINÉE

23 Octobre 2020



Les États-Unis condamnent les violences en Guinée et en appellent à toutes les parties à y mettre fin immédiatement. Nous exhortons les services de sécurité à la retenue, et les manifestants à rester pacifiques. Nous présentons nos condoléances aux victimes et à leurs familles, souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Une élection libre, équitable et crédible est essentielle pour l'avenir de la Guinée. Nous nous joignons à la société civile guinéenne pour en appeler à la transparence dans le processus de tabulation du vote. Tous les différends électoraux doivent être résolus pacifiquement par l'entremise du processus défini par la loi.

Nous saluons la volonté de l'Organisation des Nations Unies de soutenir les efforts du pays pour désamorcer rapidement les tensions, promouvoir le dialogue et la cohésion nationale.



GN.USEMBASSY.GOV



@USEMBASSYCONAKRY



@EMBASSYCONAKRY



@USEMBASSYCONAKRY

The U.S. condemns the violence in Guinea & calls on all parties to end it immediately. We urge the security services to use maximum restraint and for protestors to remain peaceful. We extend our condolences to the victims & their families and wish a full recovery for the injured.

– Tibor Nagy (@AsstSecStateAF) [October 23, 2020](#)

A free, fair and credible election is essential to Guinea's future. We join Guinean civil society in calling for

transparency in the vote tabulation process. All election disputes should be resolved peacefully through the constitutionally-mandated process.

– Tibor Nagy (@AsstSecStateAF) [October 23, 2020](#)

We welcome the [@UN](#)'s commitment to support efforts in Guinea to defuse tensions and promote dialogue and national cohesion.

– Tibor Nagy (@AsstSecStateAF) [October 23, 2020](#)

**À partir du 26 octobre 2020,
tous les guinéens dans la rue
“jusqu’au départ du dictateur
Alpha Condé” [Déclaration
FNDC]**

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Déclaration

Le FNDC appelle le Peuple de Guinée à des manifestations dans tout le pays à partir de ce lundi 26 octobre 2020 jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé

Le FNDC a le profond regret de constater depuis quelques jours des scènes de violences dans plusieurs villes du pays causant une dizaine de pertes en vie humaine dont Boubacar Baldé et Daouda Kanté, respectivement Coordinateur de l'antenne FNDC à Sonfonia Gare 2 (Conakry) et à Pita. Tous les deux ont été tués par balles des forces de défense et de sécurité aux ordres d'Alpha Condé.

Des pillages de commerces et d'habitations ont été également orchestrés par le régime pour terroriser les populations et installer le chaos dans le pays dans le seul but de permettre à Alpha Condé de se maintenir au pouvoir au-delà de ses deux mandats légaux.

Le FNDC condamne énergiquement ces dérives dictatoriales et le déchirement du tissu social par l'exécution des nombreuses menaces « d'affrontement, de mort et de guerre » proférées par

Alpha Condé contre sa propre population depuis le début de son processus de coup d'État constitutionnel.

Nous interpellons la communauté internationale à réagir face aux violations insupportables des droits humains par le régime et à prendre d'urgence des sanctions ciblées contre les auteurs et commanditaires de ces crimes.

Conformément à ses déclarations précédentes notamment celles du 25 mars 2020 et du 16 octobre 2020, le FNDC demeure fidèle à ses principes et à ses engagements d'empêcher le troisième mandat d'Alpha Condé et de ne reconnaître aucune institution illégale et illégitime issue de mascarades électorales ou de blanchiment de coup d'État civil.

C'est pourquoi, le FNDC appelle le Peuple de Guinée à des manifestations dans tout le pays à partir de ce lundi 26 octobre 2020 jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé pour permettre une refondation totale de l'État Guinéen et le débarrasser de tout système corrompu.

Nous appelons les forces de défense et de sécurité à être républicaines en refusant d'obéir à tout ordre illégal et en se mettant du côté du Peuple.

Le FNDC invite toutes les forces vives du pays, tous les démocrates épris de paix et de justice à répondre à cet appel patriotique pour chasser du pouvoir Alpha Condé et son clan mafieux qui sont les seuls responsables du chaos qui s'installe dans notre pays.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons!

Conakry, le 23 octobre 2020

Pour plus d'informations

Présidentielle en Guinée: les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Revue de presse

Cliquez sur l'image pour lire l'article

LES ÉCHOS

Présidentielle sous tension en Guinée-Conakry

La Guinée, petit pays d'Afrique assis sur les principales réserves de bauxite de la planète, tient dimanche des

présidentielles risquées. Le président Alpha Condé a fait amender la Constitution pour pouvoir briguer un troisième mandat.

Présidentielle sous tension en Guinée-Conakry

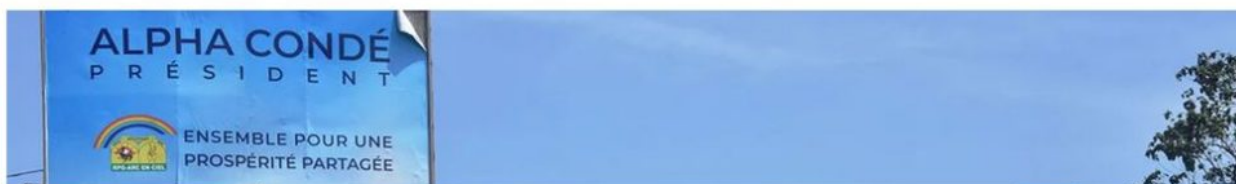
La Guinée, petit pays d'Afrique assis sur les principales réserves de bauxite de la planète, tient dimanche des présidentielles risquées. Le président Alpha Condé a fait amender la Constitution pour pouvoir briguer un troisième mandat.

Lire plus tard

Afrique & Moyen-Orient

Partager

Commenter



Capture sur le site lesechos.fr

LE JDD

Présidentielles en Guinée : le dernier combat du président Alpha Condé

A 82 ans, Alpha Condé devrait être réélu dimanche président de Guinée pour un troisième mandat, alors que l'opposition l'accuse de dérives autocratiques.

ACCUEIL / INTERNATIONAL / AFRIQUE

Présidentielles en Guinée : le dernier combat du président Alpha Condé

10h10, le 18 octobre 2020, modifié à 10h11, le 18 octobre 2020

Par François Clemenceau

A 82 ans, Alpha Condé devrait être réélu dimanche président de Guinée pour un troisième mandat, alors que l'opposition l'accuse de dérives autocratiques.



Capture sur le site lejdd.fr

AFFARINTERNAZIONALI

Presidenziali in Guinea: Alpha Condé tenta la carta del terzo mandato

Domenica 18 ottobre si terranno le tanto attese e contestate **elezioni presidenziali in Guinea**. A marzo i cittadini erano stati chiamati a votare [per le legislative e per il referendum](#) sulla modifica della Costituzione proposta dal presidente uscente **Alpha Condé**.



DOPO LA RIFORMA DELLA COSTITUZIONE

Presidenziali in Guinea: Alpha Condé tenta la carta del terzo mandato

14 Ott 2020 - Lo Spiegone



Domenica 18 ottobre si terranno le tanto attese e contestate **elezioni presidenziali in Guinea**. A marzo i cittadini erano stati chiamati a votare **per le legislative e per il referendum** sulla modifica della Costituzione proposta dal presidente uscente **Alpha Condé**.

La **proposta di modifica della Costituzione**, che prevedeva **l'eliminazione del limite dei due mandati presidenziali**, ha ottenuto una schiacciante vittoria (quasi il 90%) alle urne. **Condé ha potuto così ricandidarsi per un terzo mandato**. Anche il partito del presidente, il **Rassemblement du Peuple de Guinée (Rpg)**, è uscito vittorioso dalle elezioni del 22 marzo e ha confermato la propria **maggioranza in Parlamento** con 79 seggi su 114 totali.

L'opposizione ha criticato aspramente i risultati delle votazioni. Già all'annuncio della volontà di istituire il referendum, le forze di minoranza e la società civile si erano unite **formando il Front National pour la Défense de la**

Lo Spiegone

Lo Spiegone è un sito fondato nel 2016 e studenti universitari professionisti provenienti da Italia e sparsi per il mondo. L'obiettivo di spiegare le dinamiche che interessano la massa traslascia qua

Capture sur le site affarinternazionali.it

TRT WORLD

Guinea votes in tense election as ruler seeks a third term



TRT World ✓

@trtworld

The presidential election comes after more than 90 people were killed during protests against 82-year-old ruler Alpha Conde's bid for a third term in office

[Traduire le Tweet](#)



Guinea votes in tense election as ruler seeks a third term

Capture Twitter @trtworld

ALJAZEERA

Guineans set to vote in tense presidential election

After months of unrest and divisive politics, voters in Guinea set to cast ballots to elect country's next president.



Guineans set to vote in tense presidential election

After months of unrest and divisive politics, voters in Guinea set to cast ballots to elect country's next president.



Capture sur le site aljazeera.com

NEWS18

Guineans Vote In Tense Election As President Seeks A Third Term

Guineans Vote In Tense Election As President Seeks A Third Term



Guineans go to the polls on Sunday as octogenarian President Alpha Conde seeks to extend his decade in power after pushing through a new constitution that allowed him to run for a third term, sparking months of violent protests.

• REUTERS

• LAST UPDATED: OCTOBER 18, 2020, 5:24 IST

• FOLLOW US ON: [f Facebook](#) [t Twitter](#) [@ Instagram](#)

[Telegram](#) [Google News](#)

Capture sur le site news18.com

LE MATIN

Les Guinéens élisent leur président

La présidentielle devrait se jouer entre le sortant Alpha Condé, 82 ans, et son adversaire de longue date, Cellou Dalein Diallo, 68 ans.

AFRIQUE

Les Guinéens élisent leur président

il y a 7h

La présidentielle devrait se jouer entre le sortant Alpha Condé, 82 ans, et son adversaire de longue date, Cellou Dalein Diallo, 68 ans.



Capture sur le site lematin.ch

BBC

Guinea elections: Alpha Condé takes on Cellou Dalein Diallo again

NEWS

Home | US Election | Coronavirus | Video | World | UK | Business | Tech | Science | Stories | Entertainment & Arts

World | Africa | Asia | Australia | Europe | Latin America | Middle East | US & Canada

ADVERTISEMENT

BBC WORKLIFE

Our new guide
for getting ahead

Discover

Guinea elections: Alpha Condé takes on Cellou Dalein Diallo again

1 hour ago



Capture sur le site bbc.com

Top Stories

Armenia-Azerbaijan minutes after ceasefire
Each accuses the other of humanitarian crisis

1 hour ago

Empty street in London as police enforce curfew

7 hours ago

COURRIER INTERNATIONAL

Election. En Guinée, l'heure de dire "Non" au troisième mandat



RECHERCHE

 **Courrier international**



JEM
Off
1€

EN CE MOMENT PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE DEUXIÈME VAGUE HAUT-KARABAKH LA FRANCE VUE DE L'ÉTRANGER COURRIER EXPAT

SOURCE
WakatSéra
Le temps de la vraie info

PARTAGER



REAGIR
IMPRIMER

LECTURE ZEN

NEWSLETTERS

OFFRE SPÉCIALE

1€
POUR

Élection. En Guinée, l'heure de dire "Non" au troisième mandat

AFRIQUE > GUINÉE > WAKAT SÉRA - OUAGADOUGOU

Publié le 17/10/2020 - 10:12



LES P
LUS

Série. "En France, pas merci"

Partager

Pratique. 5 Canada en

Partager

Indignation. Le roi du Mali hôtel parti 80 million

Partager

Volcan. Le Nyragong niveaux m

Partager

LE MONDE

Guinée : Alpha Condé se voyait en Mandela, va-t-il finir en Mugabe ?

Le président a modifié la Constitution avant le scrutin du 18 octobre afin de pouvoir effectuer un troisième mandat, en dépit de la contestation.



The screenshot shows the top portion of a news article on the website lemonde.fr. At the top center is the 'Le Monde' logo in a classic serif font. To the left, there is a link 'Consulter le journal'. To the right, there is a 'Se connecter' button with a user icon. Below the logo is a horizontal navigation bar with categories: ACTUALITÉS, ÉCONOMIE, VIDÉOS, OPINIONS, CULTURE, M LE MAG, and SERVICE. The article title 'Guinée : Alpha Condé se voyait en Mandela, va-t-il finir en Mugabe ?' is prominently displayed in a large, dark font. Below the title is a sub-headline: 'Le président a modifié la Constitution avant le scrutin du 18 octobre afin de pouvoir effectuer un troisième mandat, en dépit de la contestation.' The author 'Par Christophe Châtelot' and publication details 'Publié hier à 19h00, mis à jour à 10h35' are listed. A 'Lecture 4 min.' icon is also present. A yellow box indicates 'Article réservé aux abonnés'. A large image of a cloudy sky is partially visible. On the right side, there are social media sharing icons for Facebook, Email, and Print. Below the image, there is a sponsored content section with the text 'CONTENUS SPONSORISÉS PAR OUTBRAIN | ▶' and a small advertisement for 'VOICI.FR' with the tagline 'Pourquoi les internautes'.

Alpha Condé: ce président méprisant qui est devenu méprisable [Par Alpha Boubacar BALDE]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Point de vue

Il serait né le 4 mars 1938 à Boké, ce qui lui donne aujourd'hui « officiellement » 82 ans. Après deux mandats de 5 ans, il est candidat à un troisième mandat en violation de ses serments et de sa longue lutte de 40 ans dans l'opposition. En tant qu'opposant aux différents régimes au pouvoir en Guinée, l'actuel Président du RPG arc-en-ciel a été successivement à la tête de différents mouvements politiques MND (1977), UJD (1991), RPG « Rassemblement des Patriotes de Guinée », RPG « Rassemblement du Peuple de Guinée » en 1993 puis RPG arc-en-ciel depuis 2010.

Ses relations avec la Guinée qu'il feint

aimer !

L'homme bien qu'ambitionnant de diriger notre pays, après ses études en France, n'a commencé à fouler le sol guinéen qu'après les années 1990. A sa décharge, il avait fait l'objet de condamnation à mort par contumace par le régime tyrannique du PDG-RDA (1958 – 1984).

Néanmoins, une chose reste certaine, malgré la prise du pouvoir par l'armée en 1984 et l'instauration du libéralisme, l'homme ne reviendra pas s'installer en Guinée pour participer à la construction de la Guinée qu'il ambitionne. Ses séjours en Guinée deviendront un peu plus fréquents à partir de 1990 suite à l'ouverture démocratique du pays en réponse à l'invitation faite par la France lors de la conférence de Baule et le discours de François Mitterrand : **« la France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ; Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage, ce pas vers la démocratisation »**.

Les séjours de l'homme se feront au rythme des élections en Guinée après l'adoption du multipartisme intégral. Il participera à la première élection présidentielle multipartite de 1993 que lui et ses militants zélés prétendent avoir « gagné ». A l'issue de cette première élection présidentielle dans l'histoire du pays, il prendra part à toutes les autres à l'exception de celle de 2003 boycottée par l'ensemble des partis politiques de l'opposition pour manque de transparence dans l'organisation.

Cet homme méprisait tellement la Guinée, qu'il ne revenait au pays qu'à la veille des élections. La Guinée n'avait d'attrait pour lui que par le fait qu'il s'estimait assez roublard pour réussir à se faire élire président de la république. Aussitôt

les élections finies et les résultats connus, l'homme repartait en France pour mener sa vie oisive à jouer au PMU et toucher les allocations de minima sociaux. La seule période durant laquelle l'homme est resté durablement en Guinée c'était lors de la législature de 1995-2002. Il faut dire que durant cette période l'homme était député. Un des rares « emploi » qu'il a occupé durant sa vie professionnelle. Pour preuve l'expérience la plus valorisante de son CV et qu'il nous rabâche à chacune de ses prises de parole c'est son poste de Président de la FEANF (Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France). Pourtant, il ne s'agit même pas d'un emploi, mais d'un poste de président au sein d'une association étudiante. Sans aucune expérience dans l'administration publique ou en entreprise, le voilà parachuté Président de la République de Guinée en 2010.

Cet homme, après ses deux mandats consacrés par la constitution, sollicite encore le vote des Guinéens pour un troisième mandat et peut être un quatrième mandat si la providence lui prête longue vie. N'oublions pas que d'après ses militants zélés, il serait au premier mandat de la quatrième république. Son objectif ultime étant de mourir au pouvoir, rien donc ne l'empêche de faire deux nouveaux mandats, s'il réussit à se maintenir aux affaires au soir du 18 octobre 2020.

Il est aux affaires depuis 10 ans mais n'a aucun bilan à présenter au peuple !

Au pouvoir depuis 2010, il n'a aucun bilan à présenter au peuple de Guinée qu'il martyrise, méprise et assassine depuis 10 ans. La normalité voudrait d'un Président sortant, qui a fait deux mandats de 5 ans et qui souhaite se maintenir au pouvoir, qu'il fasse campagne sur ses réalisations. Qu'il présente son bilan pour convaincre les électeurs de la nécessité de le maintenir au pouvoir. Qu'il montre les chantiers en cours de réalisation qui justifieraient son

maintien aux affaires en vue de leur achèvement. Notre PRAC national *aka Papa promesse* lui fait campagne sur de nouvelles fausses promesses ! Déjà, celles de 2010 et 2015 souffrent d'un déficit de réalisation, il ne trouve pas mieux que d'en rajouter à la liste pour 2020. C'est vrai qu'il dit à qui veut l'entendre : « **Le Guinéen, plus le mensonge est gros plus il y croit** ». 'CON VAINCU' de cet état de fait, l'homme n'arrête pas de mentir au peuple de Guinée. Il a une tendance compulsive à raconter des mensonges et à inventer des histoires. Un comportement méprisant pour ses militants et le peuple de Guinée.

La normalité voudrait d'un Président sortant, qui a fait deux mandats de 5 ans et qui souhaite se maintenir au pouvoir, qu'il fasse campagne sur ses réalisations.

Son mépris vis-à-vis de ses militants, du peuple et ses discours ethniques !

Le PRAC méprise tellement le peuple de Guinée, qu'il ne lui témoigne aucun respect. Son mépris est tel, qu'il estime ne pas devoir se déplacer sur notre mauvais réseau routier pour rencontrer les électeurs et solliciter leur vote pour l'élection du 18 octobre 2020. L'homme reste confortablement installé dans les dorures de son palais pour s'adresser à ses militants zélés via un système de vidéo campagne. Il nous fallait ce président indolent et méprisant pour nous inventer ce type de communication de campagne. Lors de ses interventions, il véhicule des idées tribalistes qui sapent le fondement de notre pays en tant que NATION.

KANKAN : « Si vous votez pour un autre candidat malinké, c'est comme si vous avez voté pour CDD » ;

« Le Fouta n'a présenté qu'un seul candidat CDD, aucun autre Peul n'est candidat au Fouta » ;

« Les autres candidats malinkés se sont alliés à CDD, voter pour eux revient à voter pour CDD » ;

« Vous ne devez pas oublier ce qui s'est passé à la mort de Sékou TOURE ».

SIGUIRI : « Nous sommes en guerre » ;

« Si vous chassez votre chien méchant, vous allez vous faire mordre par le chien d'autrui ».

DABOLA : « Le Vice-Président de la Sierra Leone à profiter de l'absence du Président pour aider CDD à recruter des mercenaires c'est pourquoi nous avons fermé les frontières »

Esplanade du Palais : « Il y a un leader qui compte se proclamer vainqueur le 18 octobre à 18h pour ensuite se réfugier dans une ambassade en espérant les affrontements »

SUR Rfi et France 24 : « Je n'ai jamais dit que nous sommes en guerre »

« La Guinée est classée au 4^{ème} rang mondial en termes de 'Facenews' » au lieu du terme anglosaxon 'Fakenews'.

Il semble qu'il ne soit pas à ses premières déclarations de ce type, des observateurs avertis affirment qu'il aurait dit lors de l'élection de 1993 **« Tout malinké qui vote pour le PUP est ... »**. Ayant une branche mandingue dans ma famille, je m'abstiens d'aller au bout de sa phrase par respect pour ma famille malinké et les membres de cette communauté.

Des propos indignes et honteux d'un président de la république en mal de légitimité et complètement déboussolé par le désenchantement de ses militants déçus qui lui tournent le dos.

Les membres de son *GOUVERNE ET MENT* ne trouvent pas mieux que d'affréter des bimoteurs et hélicoptères pour rallier les différentes localités du pays faute de routes praticables. Les routes cabossées pour les militants masochistes et les avions et hélico pour les pontes égoïstes et arrogants du régime.

Voyant la mobilisation qui entoure la campagne de son challenger CDD en région forestière, il semble que notre PRAC national ait finalement décidé d'aller narguer les militants en empruntant son « hélico présidentiel ». Il faut croire que les piques sur Rfi et France 24 de CDD qui disaient que « **le PRAC n'était pas en état de mener campagne sur le terrain** » ont fait mouche. S'il s'est finalement décidé à sortir de Sékoutoureya, notre PRAC national ne va pas arpenter nos routes pour tester la qualité des infrastructures que lui et ses *GOUVERNE ET MENT* ont réalisées depuis 10 ans. Il va confortablement voyager en hélico ! Qui est fou ? Les routes cabossées c'est pour les militants zélés et maso qui n'aspirent pas au bien-être.

D'opposant historique à président hystérique et aspirant dictateur !

Du temps où il fut opposant, l'homme avait suscité un espoir auprès d'une partie de la population guinéenne. A l'exercice du pouvoir, il s'est révélé être un président médiocre et clivant. Il a fortement fragilisé le tissu social guinéen en bâtissant un système de gouvernance qui repose sur des considérations tribales et ethniques. Aujourd'hui encore, pendant sa campagne, il continue de plus belle à propager son venin au risque de mettre le feu à notre maison commune la Guinée. Lui n'a rien à perdre, en cas de trouble, il va aller se réfugier en France dont il est ressortissant. Il n'a aucune attache familiale en Guinée dont le sort pourrait l'inquiéter. A nous peuple de Guinée de nous méfier de ce pyromane. A nous de l'envoyer à la retraite au soir du 18 octobre 2020.

Du temps où il fut opposant, l'homme avait suscité un espoir auprès d'une partie de la population guinéenne. A l'exercice du pouvoir, il s'est révélé être un président médiocre et clivant.

Aujourd'hui, l'homme est devenu détestable de ses militants auxquels il a menti, de ses amis qui ont honte de s'afficher à ses côtés et de ses soutiens occidentaux qui sont déçus de son entêtement à vouloir s'éterniser au pouvoir. Les seules personnes qui gravitent autour du PRAC aujourd'hui, sont celles qui se gavent de nos ressources et qui profitent de cette gouvernance chancelante pour voler les deniers publics et les militants zélés qui manquent cruellement de discernement.

D'un Président méprisant, il est devenu un Président méprisable.

A sa prise de fonction, il disait avoir hérité d'un pays sans état après 10 ans de sa gouvernance tribale, nous n'avons ni pays ni état.

Au peuple martyr de Guinée de le bouter hors du palais présidentiel au plus tard le 18 octobre 2020 pour lui rendre son mépris.

A ses militants zélés je dis ceci : **« lorsque la rage sévit dans la cité, et que votre chien méchant est infecté, vous ses maitres risquez d'être ses premières victimes ! l'euthanasie de votre chien méchant s'impose pour prévenir les morsures intempestives et la rage dans la famille ».**

Ne faisons pas du PRAC un « DICTATEUR ». Au lendemain du 18 octobre, montrons-lui le chemin de la retraite même s'il n'a pas suffisamment cotisé pour en bénéficier.

Soyez du bon côté de l'histoire. Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise !



Alpha Bakar Le Kaizer
Un citoyen concerné

D'autres contributions du même auteur à relire

[Guinée: quel avenir en ce temps de crise? \[Par Alpha Boubacar BALDE\]](#)

[Présidentielle en Guinée: l'alternance, l'unique option \[Par Alpha Boubacar Baldé\]](#)

Guinée: Au moins 50 personnes tuées en toute impunité dans

des manifestations en moins d'un an [Amnesty International]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Rapport

La répression des manifestations en Guinée, en particulier celles contre la réforme constitutionnelle permettant au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat, a causé la mort d'au-moins 50 personnes en moins d'un an, a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport publié aujourd'hui, près de deux semaines avant l'élection présidentielle.

Le rapport*, *Marcher et mourir : Urgence de justice pour les victimes de la répression des manifestations en Guinée* documente la responsabilité des forces de défense et de sécurité, associées parfois à des groupes de contre-manifestants, dans des homicides illégaux de manifestants et de passants entre octobre 2019 et juillet 2020.

Il fait aussi état de 200 blessés, d'arrestations et

détentions arbitraires et au secret d'au-moins 70 personnes pendant la même période. Par peur de représailles, plusieurs blessés par balle ont fui leur domicile. Des autorités hospitalières ont aussi refusé d'accueillir les corps de victimes tuées lors de certaines manifestations.

“Nous avons parlé à des familles meurtries qui nous ont décrit comment leurs enfants ont perdu la vie, victimes d'une balle reçue dans le dos, à la poitrine, à la tête ou au cou. Des blessés nous ont montré leurs graves séquelles au bras, genou ou pied, causées par des armes à feu, des grenades lacrymogènes ou même des véhicules des forces de sécurité.”

Samira Daoud, directrice régionale d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

« Nous avons parlé à des familles meurtries qui nous ont décrit comment leurs enfants ont perdu la vie, victimes d'une balle reçue dans le dos, à la poitrine, à la tête ou au cou. Des blessés nous ont montré leurs graves séquelles au bras, genou ou pied, causées par des armes à feu, des grenades lacrymogènes ou même des véhicules des forces de sécurité, » a déclaré Samira Daoud, directrice régionale d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

« Exercer son droit à la liberté de réunion pacifique reste toujours dangereux en Guinée, où l'impunité des violations des droits humains est demeurée la règle pendant ces dix dernières années. Des actes concrets sont attendus de la part des autorités pour que justice soit rendue aux victimes et à leurs familles. »

Basé sur des entretiens menés avec plus de 100 personnes et des analyses de documents officiels, de vidéos et de

photographies, le rapport apporte la preuve que les autorités ont agi en contradiction avec les normes nationales et internationales. Les forces de défense et de sécurité ont eu recours aux armes à feu de manière illégale dans plusieurs villes du pays.

Entre octobre 2019 et février 2020, plus de 30 personnes ont ainsi perdu la vie lors de manifestations contre le projet de changement de constitution. Parmi elles, 11 ont été tuées par balles, touchées à la tête, au thorax ou à l'abdomen.

Les gendarmes ont tiré sur un des jeunes. Alpha Oumar est venu le sauver et on lui a tiré sur la jambe. Ensuite des manifestants sont venus le bastonner. Il a rendu l'âme quelques minutes après.

Un membre de la famille du conducteur de moto-taxi Alpha Oumar Diallo touché par balle le 22 mars

Le 22 mars 2020, jour du double scrutin législatif et référendaire boycotté par l'opposition, a été particulièrement meurtrier, avec au moins 12 manifestants tués dont neuf par balle. Amnesty International a reçu plusieurs témoignages et authentifié des photographies et des vidéos qui confirment l'implication de groupes de jeunes contre-manifestants aux côtés des forces de défense et de sécurité.

Conducteur de moto-taxi âgé de 18 ans, Alpha Oumar Diallo a été touché par balle le 22 mars puis tabassé à mort par des contre-manifestants à Conakry.

Un membre de sa famille a déclaré : « Les gendarmes ont tiré sur un des jeunes. Alpha Oumar est venu le sauver et on lui a tiré sur la jambe. Ensuite des manifestants sont venus le bastonner. Il a rendu l'âme quelques minutes après. »

Entre avril et juillet 2020, sept personnes ont été tuées lors de manifestations en faveur d'une meilleure desserte en électricité, et lors de protestations contre la gestion des barrages sanitaires installés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Des dizaines de blessés par balle

Amnesty International a documenté des dizaines de blessés par armes à feu. Par exemple, au moins 15 personnes ont été blessées lors des marches d'octobre et de novembre 2019, dont huit par des armes à feu, selon des entretiens réalisés par l'organisation avec des victimes et des membres du corps médical.

Un maçon de 29 ans, est devenu paraplégique le 14 octobre 2019 après avoir été atteint par une balle entrée par le cou et ressortie par le dos. Il a déclaré à Amnesty International : « [...] On marchait vers les gendarmes qui étaient protégés par des casques. L'un d'eux, camouflé, a tiré sur nous. Il a tiré sur un ami tué sur le coup, puis il a tiré sur moi. Il était caché, je ne l'ai pas vu... Je demande aux autorités de s'occuper de moi pour que je puisse retrouver la santé et que je puisse à nouveau marcher. Je ne dors pas à cause de la douleur. »

Les forces de défense et de sécurité ont parfois blessé des personnes en les heurtant avec un véhicule, ou suite à des tirs de grenades lacrymogènes. Un homme a succombé à ses blessures quelques jours après avoir été écrasé le 22 mars par un véhicule de la gendarmerie. « Il courait quand il a été heurté. Ses deux pieds et sa tête ont été écrasés. ... Il a été opéré mais est mort car il avait perdu beaucoup de sang », selon un témoignage.

Des corps refusés dans des morgues

Le 22 mars, certains corps de personnes décédées durant des

manifestations n'ont pas été acceptés dans des morgues des hôpitaux publics, après y avoir été transportés par des parents ou des passants.

« Des informations crédibles laissent penser que les autorités ont empêché l'accueil dans les hôpitaux de corps de victimes déplacées sans la présence d'un officier de police judiciaire, » a déclaré Samira Daoud.

« Le refoulement de ces corps par les hôpitaux publics signifie que les victimes ne figurent pas dans le bilan des morts du gouvernement. En conséquence, les familles n'ont pas obtenu de certificat de décès et il n'y a pas eu d'autopsie facilitant l'ouverture d'une enquête judiciaire. »

La quasi-totalité des enquêtes restées sans suite

Les autorités ont fréquemment annoncé l'ouverture d'enquêtes sur les cas de personnes tuées lors de manifestations. Mais elles sont restées sans suite pour la quasi-totalité d'entre elles, bafouant ainsi le droit à la justice des victimes de violations de droits humains ou de leurs familles.

Des menaces, la peur de subir des représailles et l'absence de confiance dans la justice ont conduit des victimes ou leurs proches à se cacher et à ne pas porter plainte. Parmi les familles des 12 personnes tuées les 21 et 22 mars, une seule a déclaré à Amnesty International avoir porté plainte.

Interdiction des manifestations

Le rapport met également en relief les nombreuses atteintes au droit à la liberté de réunion pacifique. Par exemple, au moins 10 interdictions de manifester contre le projet de changement de constitution ont été recensées en quatre mois dans le pays.

Les motifs invoqués par les autorités sont restés plus vagues

les uns que les autres, et contraires au droit international. À Kindia par exemple, en novembre 2019, les autorités ont interdit une manifestation parce que : « le lundi est le premier jour de la semaine, jour où l'Administration tout entière commence le travail, jour où les élèves, étudiants doivent aller en classe, et la population qui doit aussi vaquer à ses occupations quotidiennes. »

Soixante-dix personnes ont été arrêtées et détenues arbitrairement pour avoir protesté notamment contre le projet de réforme constitutionnelle. Plusieurs d'entre elles ont raconté à Amnesty International le traitement inhumain ou dégradant subi durant leur détention.

Des membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) dont deux femmes qui ont tenté de dissuader des électeurs d'aller voter ont été arrêtés le 22 mars 2020 dans la région de Boké par certains habitants qui les ont tabassés. Conduites en détention par la gendarmerie, les deux femmes ont été menacées de viol, selon leur récit.

L'activiste Abdoulaye Oumou Sow, qui a été arrêté le 11 octobre 2019, a été détenu dans une « cellule noire » de 17 h jusqu'au lendemain à 13 h. Il raconte à Amnesty International :

« [...] J'ai demandé qu'on me sorte la bouteille remplie d'urine pour me permettre de mieux respirer, mais malheureusement les agents ont refusé, et pire ils m'ont dit de la boire au cas où j'aurais envie de me désaltérer. »

Quiconque sera élu à l'issue de l'élection présidentielle du 18 octobre prochain sera tenu de garantir que des enquêtes et poursuites soient menées sur toutes ces violations, et que les personnes suspectées soient traduites devant les tribunaux compétents.

Samira Daoud

« Ces comportements de l'armée violent les lois internationales contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. À ce rythme, il est fort à craindre que l'impunité favorise la répétition de ces violations et la défiance envers les institutions, » a déclaré Samira Daoud.

« Quiconque sera élu à l'issue de l'élection présidentielle du 18 octobre prochain sera tenu de garantir que des enquêtes et poursuites soient menées sur toutes ces violations, et que les personnes suspectées soient traduites devant les tribunaux compétents. »

Cet article est republié à partir de [amnesty.org](https://www.amnesty.org). Lire l'original [ici](#)

*[*Lire le rapport: Marcher et mourir : Urgence de justice pour les victimes de la répression des manifestations en Guinée](#)*

Présidentielle guinéenne: ce que chacun devrait faire [Par Hadiatoullaye DIALLO]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Point de vue

Les Guinéens sont une nouvelle fois appelés à voter le 18 Octobre 2020 pour élire un nouveau Président de la République.

Après des centaines de morts pour rien et le scrutin controversé et troublant du 22 Mars 2020, le vote du 18 Octobre qui se présentait comme une promenade de santé pour le Président sortant, semble désormais, avec la candidature du principal opposant au nom de l'UFDG, porteur des prémices de tous les dangers.

Nul n'ignore le fait que la Guinée est coutumière de la violence politique et ce, depuis l'indépendance. Tous les pouvoirs se sont appuyés sur l'extrême pauvreté et l'analphabétisme des populations pour faire de la corruption ordinaire et de l'ethnostratégie, les instruments de la manipulation et de la division pour régner. Les trois générations de Guinéens qui se sont succédées depuis 1958, année de l'indépendance, ont attendu et attendent comme une évidence le moment du décompte macabre des jeunes gens qui osent défier le Pouvoir du moment.

Alpha Condé a passé 10 ans au pouvoir. Qu'est ce qu'il nous a offert de bien? Il a été une déception de fond en comble et ce, sur toute la ligne.

Il a foulé au pied nos valeurs ancestrales de dignité, de respect de la parole donnée et du respect de la vie d'autrui. Il a bradé nos ressources minières pendant 10 ans sans aucune retombée mesurable sur la vie des populations environnantes ou éloignées. Il a dépensé en dix ans plus de trois milliards de dollars pour, dit-il, donner l'électricité au pays mais à date, aucune ville de la Guinée n'a le courant 24h/24. Il a accentué la pauvreté et provoqué un exode massif des populations rurales vers la capitale, de la capitale vers les pays étrangers par voie clandestine. Il a dégradé tout le système scolaire du pays ainsi que notre système sanitaire. Il a institutionnalisé le vol et la corruption en système de gouvernance

Il a compromis l'avenir des jeunes et des femmes en les privant de l'accès au travail marchand durable, rémunérateur et formateur. Il a transformé les populations guinéennes en populations oisives et assistées. Il a opposé les différentes composantes sociales de notre pays en transformant leurs complémentarités en facteurs de conflits et même de haine. Il est le principal artisan du régionalisme et de l'ethnocentrisme dans notre pays. Il a tué l'espoir d'une démocratie respectueuse de la Constitution. Comme si les guinéens n'avaient pas autant et suffisamment mal. Il a durablement abîmé l'image de la Guinée en voulant se maintenir à vie au pouvoir.

Mais une fois ce constat fait, faut-il considérer cette situation cauchemardesque comme une fatalité ? Assurément non ! Oui nous pouvons être parfois très pessimistes mais nous avons des raisons de croire que tout n'est pas joué pour rester cloué dans ce trou.

“[] le progrès durable du pays dans la stabilité ne résultera que de l'union sacrée de toutes les filles et tous les fils autour de l'amour du pays et de ses habitants, du

travail, de la justice et du patriotisme économique.

Je n'ai aucun doute que chaque Guinéen aime la Guinée à sa façon. Il y a ceux qui profitent de chaque régime pour se graisser et ceux qui œuvrent à leur manière pour notre développement. Cependant, le progrès durable du pays dans la stabilité ne résultera que de l'union sacrée de toutes les filles et tous les fils autour de l'amour du pays et de ses habitants, du travail, de la justice et du patriotisme économique.

Signature d'une Plateforme commune

Dans le cadre du vote du 18 Octobre 2020 pour l'élection présidentielle, quoique le processus soit biaisé, je propose aux candidats l'élaboration et la signature d'une Plateforme commune permettant de garantir la reconnaissance des résultats par toutes et tous, et la préservation de de la vie des citoyens innocents. Voici des points qui peuvent meubler cette plateforme :

- Invitation de leurs militants à aller calmement voter en refusant de répondre aux provocations
- Engagement irrévocable de ne rien entreprendre qui oppose une partie des Guinéens contre une autre, de ne céder ni à l'incitation de la haine ni à l'ethnocentrisme
- Engagement du Gouvernement à ne procéder à aucune répression des manifestations pacifiques organisées par les candidats dans le cadre de la campagne électorale,
- Demande formelle auprès de l'Union Africaine et de la CEDEAO (même si on doute de leur fiabilité, mais elles auraient au moins été mises en garde) pour une représentation physique de ces Institutions dans tous les bureaux de vote du pays, en particulier ceux qui

- sont rattachés aux chefs-lieux des 33 Préfectures,
- Engagement des candidats à se faire physiquement représenter dans chaque bureau de vote, histoire de sécuriser le vote et de nous éviter la pagaille qui résulte de la magouille,
 - Engagement de la CENI à ne travailler qu'à partir des procès-verbaux issus des bureaux de vote et de justifier publiquement toute correction éventuelle,
 - Engagement du Gouvernement à effectuer toutes les opérations logistiques avec la participation effective des représentants des candidats de toutes les sensibilités,
 - Engagement des candidats à accepter les résultats provisoires sécurisés publiés par la CENI après concertation préalable avec eux en présence des représentants de la communauté internationale,
 - Engagement des candidats à appeler leurs partisans à la retenue et au calme jusqu'à la publication des résultats par la CENI.

Aux candidats de se souvenir des drames qui ont émaillé notre pays et des sacrifices qui ont été consentis pour ce pays depuis des années pour agir comme il faut afin de nous sortir de cette situation, ne serait-ce que pour le respect des principes démocratiques. Vous jouez avec nos vies, alors vous n'avez pas droit à l'erreur. Si vous vous êtes décidés à envoyer les citoyens à ces élections, assurez-vous de ne pas vous jouer de nous une énième fois.

Appel aux jeunes et femmes

Je vous demande de ne pas vous laisser corrompre par des générosités de façade avec de l'argent détourné des caisses de l'Etat, notre argent. Vous êtes des composantes importantes de notre pays, au nom de qui déjà, plusieurs promesses ont été formulées mais sans jamais être tenues.

Pendant 10 ans, ni vous ni vos enfants n'ont eu accès à un

travail décent. Vous n'avez connu que des promesses non tenues. Pendant 10 ans, le régime en place a cherché à vous opposer à vos voisins. Depuis 10 ans, vous n'avez pas eu les moyens de vivre des fruits de votre travail ayant du mal à joindre les deux bouts. Durant toutes ces années, vous avez vécu d'espoirs déçus, de mensonges et de détournement de deniers publics érigés en valeurs cardinales.

Pendant 10 ans, vous n'avez pas eu les moyens de donner une bonne éducation scolaire à vos enfants. Les injustices envers la jeune fille et la femme se sont aggravées : la déscolarisation, les mutilations génitales, les mariages précoces, les violences conjugales. Vous n'avez pas eu les moyens de vous soigner correctement. Vous n'avez eu accès en permanence ni à l'eau potable courante ni à l'électricité. Pendant 10 bonnes années, votre situation s'est constamment dégradée. Ils ont tout promis mais ils n'ont rien fait. Voulez-vous continuellement vivoter ou bien aspirez-vous à une vie plus décente ?

Appel aux forces de défense et de sécurité

Je vous demande de ne pas trahir le peuple de Guinée, de demeurer des forces de protection et non de répression.

Vous êtes une composante des populations de la République de Guinée et c'est au nom du peuple de Guinée et pour le protéger que vous avez le privilège de porter des armes. Vous êtes au service de la Nation et non d'un régime déviant et autoritaire. Vous n'avez aucune obligation d'obéir à un ordre manifestement illégal et répressif d'où qu'il vienne. Vous appartenez à la Nation Guinéenne et à ce titre, vous êtes, comme tous les citoyens, comptables de vos actions. Vous devez être le creuset de la composition nationale sans aucune place pour la discrimination car vous avez la charge de protéger le pays et tous les citoyens sans distinction. Vous ne pourrez

pas dire demain que vous ne saviez pas ou que vous n'avez fait qu'obéir aux ordres. Vous êtes individuellement identifiables et vos familles sont intégrées aux populations. Alors, ces populations se souviendront de vous et de votre comportement à leur égard. Vous ne devez jamais oublier que la vie est un don de Dieu et que votre devoir est de la protéger en toutes circonstances. Une dernière chose, sachez que, tôt ou tard vous répondrez de vos actes.

Citoyens et Citoyennes de Guinée, Si nous avons décidé d'aller aux élections le 18 Octobre 2020, nous devons accepter de configurer tous les paramètres qui vont avec. Ceci commence par accepter d'aller voter et voter surtout utile. Même si nous, nous restons pessimistes quant à une crédibilité des résultats issus des urnes, votons quand même.

Apprenons aux politiques à nous respecter et à honorer leurs engagements.

Faisons en sorte que celui qui succédera Alpha Condé sache qu'il a un peuple à gouverner et non un troupeau de moutons. Mais avant, nous devons créer des conditions pour que ce dernier n'ait aucune chance de se foutre davantage de nous ! La balle est dans le camp de chacun de nous, Bon match !

Que Dieu bénisse et protège les guinéens, Qu'Il châtie tous ceux qui nuisent à ce pays ainsi qu'à ses habitants !



Par Hadiatoullaye DIALLO

Une autre contribution à relire

[Putsch constitutionnel: le peuple n'a pas dit son dernier mot!](#)
[\[Par Hadiatoullaye DIALLO\]](#)

Présidentielle en Guinée: l'alternance, l'unique option [Par Alpha Boubacar Baldé]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020





Point de vue

Le 18 octobre prochain, le peuple martyr de Guinée se rendra dans les urnes pour choisir le futur Président de la République. Dans cette joute électorale, douze candidats ont été retenus par ce qui nous sert de « COUR CONSTITUTIONNELLE ». Cette cour, en violation de tous les principes juridiques, a validé une constitution falsifiée qui aurait été adoptée lors du « REFERENDRAME » du 22 mars 2020.

La logique et le respect de la lutte menée au sein du FNDC, auraient voulu que les partis membres de ce front ne participent pas à l'élection. Par principe et par respect vis à vis des martyrs de cette lutte, beaucoup n'adhèrent pas à la participation de certains partis membres du FNDC. J'ai moi aussi émis des réserves sur la participation à cette élection dans un premier temps, avant de me raviser pour en comprendre plus ou moins les motivations.

Le boycott des législatives et du « REFERENDRAME » n'a pas empêché le pouvoir despotique du PRAC, de mettre en place un « PARLE-MENT » et des « DÉPITÉS » élus avec moins de 1000 voix. Selon des éléments de langage sortis des laboratoires de communication du RPG, véhiculés çà et là par des « COMIS-NIQUANT », en participant à l'élection présidentielle, les partis d'opposition reconnaissent implicitement le « PARLE-MENT » et la « Pseudo constitution ». Conscients du caractère illégitime du double scrutin de mars 2020, ils cherchent par tous les moyens à lui donner un semblant de légitimité. Les stratèges du RPG sont en réalité déboussolés par la participation de l'UFDG. Cette participation ne faisait pas partie des scénarii envisagés.

Dans le paysage politique Guinéen actuel et parmi les

participants à l'élection du 18 octobre, l'UFDG est le seul qui soit en mesure de battre le RPG à plate couture. Depuis 10 ans, c'est le seul parti qui a refusé de se compromettre avec le RPG.

En réalité, toutes les luttes pouvant mener à l'alternance sont à mettre en œuvre pour déloger cette *inaptocratie*.

Oui, l'Espoir est permis

L'espoir est certes mince mais il existe tout de même. Nous n'avons pas le droit de nous résigner. « La résignation est un suicide quotidien » disait BALZAC. Charly Teddy lui disait ceci : « La folie du pouvoir se nourrit de la résignation de ceux qui en subissent les affres ».

Il est vrai que :

- Le scrutin du 18 octobre se déroule dans des conditions particulièrement défavorables aux opposants à ce régime de sociopathes ;
- Toutes les institutions sont inféodées à cette administration de roublards;
- Le fichier électoral est taillé sur mesure ;
- Le candidat du RPG est le président en exercice qui utilise les moyens de l'Etat pour se pérenniser au pouvoir ;
- Ce qui nous sert de FDS et Armée est à la solde d'un homme et non au service du peuple ;
- La probabilité est forte que le vote des citoyens ne soit pas correctement retranscrit par une CENI partisane ;
- Les opposants (partis politiques, FNDC et société civile) ont des stratégies différentes pour arriver à l'alternance.

L'espoir est certes mince mais il existe tout de même. Nous

n'avons pas le droit de nous résigner.

Une chose est actuellement perceptible en Guinée, le ras le bol de la population vis à vis de cette administration immorale et décadente. Il y a comme une brise marine de changement qui souffle sur toute l'étendue du territoire national. Elle souffle si fort qu'elle part de la cote atlantique pour rentrer dans les terres pour atteindre les bastions jusque-là jugés imprenables du RPG.

La déception des populations face au calvaire qu'elles vivent a fini par transcender les considérations tribales. Ces considérations qui jusqu'aujourd'hui, les rattachaient à un parti qui, en 10 ans de gouvernance n'a pas été en mesure d'améliorer leur condition de vie. La population est déçue du Président qui, lorsqu'il était opposant a promis monts et merveilles et qui à l'exercice du pouvoir s'est révélé être de la plus grande incompétence. Il s'est en réalité révélé être la plus grande imposture politique de notre pays. D'opposant qui prêchait la démocratie et l'alternance, une fois au pouvoir il se veut Président à vie. Quelle roublardise !

Le peuple de Guinée doit cesser d'être passif pour se libérer de l'imposture.

Pour une convergence des luttes pour l'alternance

Dans cette configuration politique, tous les mouvements d'opposition ont le même objectif : L'ALTERNANCE. Il est vrai que les stratégies retenues sont différentes, participation pour certains, boycott pour d'autres.

Il est de la responsabilité des leaders de ces différents mouvements de sensibiliser leurs militants respectifs sur l'objectif commun qui est « L'ALTERNANCE ». Il ne sert à rien

de s'invectiver mutuellement sur les stratégies retenues par les uns et les autres, cela rend service à la mouvance présidentielle et au RPG. Les forces doivent être mise en commun pour dénoncer le 3ème mandat et les résultats médiocres du PRAC.

Aux partis politiques dans les starting-blocks pour l'élection du 18 octobre, le peuple de Guinée accueille favorablement la coalition pour l'alternance mise en place cette semaine. Ne décevez pas l'espoir du peuple d'arriver à l'alternance au soir du 18 octobre 2020. Vous devez restaurer la morale et l'éthique dans le paysage politique Guinéen. Montrez-nous qu'il y a encore des gens honorables parmi les hommes politiques Guinéens qui méritent d'être suivis. Vous devez mobiliser au-delà de vos électorats traditionnels. Il est vrai que certains partis qui ne participent pas à l'élection disent qu'ils ne donneront pas de consigne de vote, cela est tout à fait logique avec leur posture et c'est leur plein droit.

Il est de la responsabilité des leaders de ces différents mouvements de sensibiliser leurs militants respectifs sur l'objectif commun qui est « L'ALTERNANCE ».

Cependant, vous devez respecter, les décisions des états-majors des partis politiques qui ont choisi le boycott. Néanmoins, ils ne vous interdisent pas de séduire leur électorat lors de votre campagne par des discours inspirants, apaisants, rassembleurs et optimistes. À vous de séduire au-delà de vos militants, à vous de faire voter pour l'alternance.

Le peuple est prêt pour le changement, il cherche le Leader qui l'incarne. Celui qui portera la lutte et mènera à cette alternance qui est vitale à la survie de notre Nation.



Alpha Bakar Le Kaizer
Un citoyen concerné

Du même contributeur

[Un «printemps ouest Africain»? après Bamako, Conakry et Abidjan sur le qui-vive \[Par Alpha Boubacar Baldé\]](#)

[Guinée: quel avenir en ce temps de crise? \[Par Alpha Boubacar BALDE\]](#)

Les 8 juges de la Cour constitutionnelle qui mettent les guinéens dans une insécurité juridique [Par Sow

Rousseau]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Point de vue

LES 8 JUGES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE GUINÉENNE

La Cour constitutionnelle structure la dictature, c'est-à-dire, elle donne une assise, un soubassement, un fondement juridique à la dictature. La Cour constitutionnelle appose un cachet de légitimité à la dictature.

Les 8 juges ne rendent pas des arrêts, des décisions de justice au nom du peuple de Guinée, ils rendent des services au Président de la république. Leurs « arrêts » constituent des comptes rendus au président de la république, constituent des prestations de service pour le Président. Les 8 juges ne se soumettent pas à la loi, ils se soumettent au Président de la république.

Les 8 juges de la cour constitutionnelle Guinéenne



**Dr Mohamed Lamine
BANGOURA**

President



Amadou DIALLO

Vice président



Ahmed Therna SANOH

Conseiller



Cécé THEA

Conseiller



Dr Ansoumane SACKO

Conseiller



Fatoumata MORGANE

Conseiller



Rouguiatou BARRY

Conseiller



Mamadou Mountaga BAH

Conseiller



En effet, de façon générale, le juge crée la norme à partir d'une règle de droit (règle posée par le législateur), c'est-à-dire, c'est en appliquant la règle de droit, en l'interprétant, que le juge crée la norme (la norme, c'est le

résultat de l'interprétation par le juge de la règle de droit, la sève que le juge extrait de la plante, c'est-à-dire de la règle de droit).

Cependant, les juges de notre Cour constitutionnelle n'interprètent pas les règles de droit pour créer la norme, ils créent celle-ci par leur seule volonté. Ainsi, par couches successives, à travers leur jurisprudence (leurs décisions), ils ont posé le fondement de la dictature dans notre pays.

A titre d'illustration, citons :

- Leur décision d'exclusion de l'ancien président de la CC, feu Kelefa SALL ;
- Leur décision approuvant la volonté du Président à changer la Constitution de mai 2010 ;
- Leur récente décision N°AC 014 du 11 juin 2020 portant sur la falsification de la Constitution adoptée par referendum le 22 mars 2020. Cette décision mérite une explication pour que nos compatriotes comprennent la délinquance des juges de la CC.

Dans cette décision, les juges constatent l'irrecevabilité des recours formés devant elle par la Plateforme Nationale de Participation et d'Initiative Citoyenne (PNACIP), et le recours du président de l'Assemblée nationale agissant au nom de 15 députés.

Normalement, quand une juridiction constate qu'une requête est irrecevable, elle n'a plus à examiner, à se prononcer sur le fond de celle-ci, or, c'est exactement ce que vont faire les 8 juges de la plus haute juridiction de notre pays.

Les juges disent que les recours sont irrecevables, mais ils jugent le fond des recours en décidant que la Constitution publiée au JO le 14 Avril 2020 est bien celle qui a été adoptée le 22 Mars 2020.

Or, cela est matériellement faux, des juristes comme Maître

Antoine pépé LAMAH et Maitre TRAORE ont brillamment démontré la différence (ajouts et suppressions) notable entre les deux textes.

Pourquoi les juges se sont-ils prononcés sur le fond de l'affaire alors qu'ils ont constaté l'irrecevabilité des recours ? C'est pour tout simplement faire taire toute contestation de la Constitution du Président de la république, pour la valider définitivement.

Pour mieux vulgariser ce que les juges ont fait dans cette affaire pour nos compatriotes non juristes, prenons l'exemple suivant :

-Une salle de sport à Conakry, n'admet que des filles, exclusivement celles ayant au moins 18 ans, et ayant une tenue adéquate.

-Si un homme quelconque, débarque devant cette salle de sport, le portier va simplement constater qu'il n'est pas une femme et lui refuser l'accès à la salle de sport. Le portier ne cherchera même plus à connaître l'âge de cet homme, ou à juger si la tenue de cet homme est adéquate ou non pour la pratique du sport.

Or, notre portier (les juges de la CC), bien qu'ayant remarqué qu'il s'agit bien d'un homme, donc irrecevable, inadmissible dans la salle de sport, se permet quand même de vérifier l'âge et la tenue de cet homme. Ceci n'est pas du droit.

Toutes ces décisions démontrent que les juges n'appliquent pas le droit, mais la volonté du président, autrement dit, lorsqu'ils reçoivent une requête, ils l'interprètent selon ce qu'ils pensent être le vœu du président.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Dans notre pays, il y a une tribune où sont installés confortablement ceux qui nous font tourner en rond, et les

juges de nos juridictions suprêmes (Cour suprême et Cour constitutionnelle) occupent la loge VIP de cette tribune.

Le rôle de la cour Constitutionnelle et de la Cour suprême est de tout temps, d'affaiblir l'opposition politique et les citoyens face au pouvoir, et de renforcer le pouvoir en place.

En quoi faisant ?

- En rendant des décisions d'irrecevabilité à chaque fois qu'ils sont saisis par l'opposition ou par des citoyens dans une procédure contre le pouvoir ;
- En rendant des décisions d'incompétence à chaque fois qu'ils sont saisis par l'opposition ou par des citoyens dans une procédure contre le pouvoir ;
- En rendant des décisions de conformité au droit des actions et actes de l'exécutif.

Autrement dit, quelle que soit la configuration, l'opposition et les citoyens perdent toujours contre le pouvoir.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Quelle est l'importance du droit ?

En chaque individu, couvent une violence, des passions, et des ambitions. Le droit intervient en guise d'amortisseur afin que la vie en société soit possible.

Dans un pays éclaté en une multitude d'ethnies, c'est le droit et la justice qui rassemblent toute cette multitude pour former une seule entité, c'est le droit qui fait sentir aux différentes ethnies qu'elles ont quelque chose de commune et au-dessus de leurs tribus.

Cependant, si les juges, chargés d'appliquer le droit, ne se soumettent pas au droit, aux procédures, aux méthodes d'interprétation du droit connues de tous, méprisent les

citoyens, alors les amortisseurs de la violence sautent, et les portes de l'enfer s'ouvrent pour tout le monde.

Les 8 juges de notre CC ont rendu le droit imprévisible dans notre pays, mettant ainsi tous les Guinéens dans une insécurité juridique, en danger permanent. Or l'un des caractères du droit est d'être prévisible, c'est-à-dire, lorsque nous formons un recours devant un tribunal, nous pouvons avec notre avocat, en vertu des textes de droit et de la jurisprudence, estimer sans être sur à 100%, notre pourcentage de gagner ou de perdre, il y a une rationalité du droit, une calculabilité du droit, mais avec les juges de la CC, tout se fait selon leur simple volonté, le droit n'est plus ce qui est écrit, mais l'expression de leur seule volonté, et leur volonté coïncide toujours avec celle du Président de la république.

Les 8 juges de notre CC ont rendu le droit imprévisible dans notre pays, mettant ainsi tous les Guinéens dans une insécurité juridique, en danger permanent.

MADAME ET MESSIEURS LES JUGES

Derrière vos amples et impressionnantes robes, derrière les bureaux luxueux de votre juridiction, derrière toute cette tapisserie et vitrerie de vos locaux, derrière cette solennité et ce mystère qui vous entourent, derrière cette impression de grandeur et d'honorabilité que vous dégagez face aux populations, se cachent en réalité : le mensonge, la lâcheté, le larbinisme, l'irresponsabilité, le manque de courage et d'indépendance.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Chaque citoyen de notre pays doit considérer les 8 juges de

la Cour constitutionnelle, comme les auteurs intellectuels de tous les crimes politiques à venir, si une guerre civile survient dans notre pays, les 8 juges de la CC doivent être considérés comme les auteurs intellectuels de celle-ci, si la dictature se renforce et perdure dans notre pays, les 8 juges doivent être considérés comme les maçons de la dictature. Et en cas de changement de régime, en cas de révolution, ils doivent être arrêtés, jugés et condamnés proportionnellement à leurs actes.

Enfin, en ce qui concerne le Président de la Cour constitutionnelle, Mohamed lamine Bangoura, cet homme ne mérite même pas de siéger dans un simple tribunal d'instance (ceci pas pour insuffisance scientifique), cet homme ne devrait siéger dans aucune institution judiciaire, arbitrale, juridique, bref, partout où le droit et la justice se rendent, cet homme ne devrait pas y entrer.

Cet homme doit être éloigné de la sphère juridico-judiciaire, tout comme on éloigne les pédophiles, des structures qui accueillent des enfants, à savoir les crèches, les écoles, les espaces de jeux dédiés aux enfants... Cet homme doit évoluer dans le monde des affaires, dans le monde où règnent combines et roublardises, dans le monde de la nuit fait de trafics, prétentions et excès. C'est son âme même refuse le droit, donc le droit et la justice ne peuvent s'incorporer en lui, l'habiter. Tout comme il y a des tueurs en série, des violeurs en série, Mohamed lamine Bangoura est un tueur en série du droit, et doit être éloigné du droit.

Cet homme n'habite pas sa fonction de président de la plus haute juridiction du pays avec gravité, en se disant : « J'ai une lourde responsabilité, une tâche difficile et compliquée, je dois être à la hauteur, les décisions rendues par ma juridiction impactent les 13 millions de Guinéens, ces décisions étant insusceptibles de tout recours, je dois veiller à respecter le droit ». Mais son inconscience, son

immaturité, son caractère superficiel, le font habiter sa fonction en se disant « Dans ce pays, c'est moi qui décide, ce que je décide est le droit pour les 13 millions de Guinéens, dans ce pays, après moi, c'est Dieu ». Telle est la psychologie du président de la Cour constitutionnelle de notre pays.



SOW ROUSSEAU

“Refusons toute idée de troisième mandat où que ce soit en Afrique!” trois écrivains africains dénoncent

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



« Halte à la présidence à vie »

Le projet d'Alassane Ouattara de briguer un troisième mandat est un très mauvais signal pour l'avenir de la démocratie en Afrique. Le président ivoirien renie sa déclaration du 15 Mars dernier dans laquelle il promettait de se retirer du pouvoir et tord ainsi la Constitution de son pays uniquement pour convenance personnelle. Les interprétations vont bon train et les juristes de tous bords se contredisent sur ce point, jetant un désarroi sans précédent dans les rangs des démocrates. Pourtant la manœuvre est claire, qui consiste à tripatouiller la charte fondamentale pour se maintenir au pouvoir soit par un plébiscite direct par la voie référendaire ou déguisé en passant par un parlement bâillonné, apeuré et aux ordres. Ces modifications constitutionnelles à répétitions sont une forfaiture et leurs auteurs des prédateurs et des usurpateurs. La messe semble donc dite dès l'instant où la constitution est bafouée, et la ligne rouge tracée par les Conférences nationales des années 90, clairement franchie. Le pire est à craindre. Ce pire a un nom. Il s'appelle parti unique, assemblée monocolore, présidence à vie. Nous en connaissons tous les méfaits. Alors, dès maintenant, exprimons haut et fort notre réprobation. Refusons toute idée de troisième mandat où que ce soit en Afrique ! On se souvient que Nelson Mandela, après tous les sacrifices consentis à son peuple avait promis de ne faire qu'un seul mandat et il s'y est tenu malgré les fortes pressions exercées sur lui par son

parti et par des conseillers sans scrupules.

Refusons toute idée de troisième mandat où que ce soit en Afrique !

Il est clair que la nouvelle tentative d'usurpation et de confiscation du pouvoir à Abidjan fera des émules si elle réussit. Alpha Condé qui ne se sent plus seul dans son désir de se succéder à lui-même par, faisant siennes les idées fumeuses d'une dévolution divine du pouvoir, idées attentatoires à la souveraineté du peuple, s'est évidemment dépêché d'adresser un chaleureux message de félicitations à son collègue ivoirien. A Niamey, le président Youssoufou doit se demander s'il ne serait pas mieux de faire comme les autres. Quant à Paul Biya et le Maréchal Idriss Deby, ils se sont essuyés les pieds sur leurs propres constitutions. Pendant que Joseph Kabila ruse, à la mode russe, avec la loi suprême à Kinshasa, à Dakar, la tentation sera désormais grande pour Macky Sall de suivre la voie de la manipulation constitutionnelle érigée en moyen monopolistique du pouvoir.

Non au retour du pouvoir illimité que ce soit par les tanks ou par un jeu d'écriture ! Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard. L'inacceptable candidature de Ouattara nous interpelle tous. Il est important que l'opinion africaine et internationale en mesurent la gravité et réagissent de concert pour que la démocratie en Afrique ne devienne pas une imposture mais une réalité tangible fondée non plus sur le bon vouloir des individus, mais sur la prééminence de la loi et sur le caractère sacré de la Constitution.

La Cedeao, l'Union africaine et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont sanctionné le Mali après le coup d'Etat militaire. Mais alors pourquoi ferment-elles les yeux sur le

putsch constitutionnel en cours à Abidjan et à Conakry ? Ces institutions veulent-elles nous faire croire que le coup de force des lettrés est plus convenable que celui des gradés ? Cette attitude ambiguë est hautement dommageable au processus démocratique amorcé au début des années 90. La Communauté Internationale risque de briser tout approfondissement concourant à établir une véritable et durable démocratie en Afrique : une démocratie fondée sur des élections libres et transparentes, une démocratie où l'alternance s'effectue sans heurts dans le strict respect des règles établies.

La Cedeao, l'Union africaine et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont sanctionné le Mali après le coup d'Etat militaire. Mais alors pourquoi ferment-elles les yeux sur le putsch constitutionnel en cours à Abidjan et à Conakry ?

C'est le moment de mettre en garde les soi-disant comités d'experts censés plancher sur les réformes constitutionnelles et qui se laissent si facilement convaincre ou amadouer. On en veut pour preuve la disparition de la limite d'âge dans la nouvelle constitution ivoirienne qui permet à Henri Konan Bédié, âgé de 86 ans, d'être candidat à la présidentielle. Dans quel abîme sommes-nous donc projetés ? Dans le déni de démocratie et dans la ruine de tout avenir pour les jeunes sacrifiés dans des nations africaines anesthésiées par une oligarchie sans contrepoids, sans âme ni contradicteurs.

Si l'on n'y prend garde, bientôt, les présidents ne se contenteront plus de modifier les Constitutions, ils vont faire du non droit, ou plutôt de la non-alternance politique l'ordinaire de vie publique et transformeront, de fait, la présidence de l'Etat en pré-mausolée, où ne siègent plus les sages, mais les fossoyeurs des peuples.

Faisons en sorte de ne pas en n'arriver là !

SIGNATAIRES

1. *Tierno Monénembo, écrivain (Guinée)*
2. *Véronique Tadjo, écrivaine (Côte-d'Ivoire)*
3. *Eugène Ebodé, écrivain (Cameroun)*



Élection du 18 octobre: les mises en garde de Tierno Monénembo à Cellou Dalein

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020





Politique

Faut-il oui ou non aller à l'élection présidentielle du 18 octobre prochain ? En d'autres mots, pourquoi poser une question qui ne se pose pas ?

À juste titre, le FNDC dans toutes ses composantes a contesté la tenue et des législatives et du référendum bidon que le pouvoir a organisé pour bernier le peuple et s'installer à vie. De facto, elle ne reconnaît pas la Constitution qui en est sortie, un chiffon de papier honteusement falsifié, qui plus est.

Je vous le demande, bonnes gens, comment peut-on participer à une élection dont on conteste la base juridique ? Il est superflu de poser cette question et absolument inconséquent d'y répondre. En ce sens, la réunion que projette l'UFDG pour décider de son attitude lors du prochain scrutin frise l'inconscience.

Comment peut-on participer à une élection dont on conteste la base juridique ?

Elle n'a pas lieu d'être !

Il va de soi qu'une éventuelle candidature de Cellou Dalein Diallo serait un très mauvais signal pour l'avenir de la démocratie en Guinée. Elle menacerait la cohésion de

l'opposition (et peut-être même sa survie) et jetterait, un désarroi sans précédent dans les rangs de ses militants et sympathisants. On voit d'ici le champ de ruines que deviendrait le camp démocratique si jamais ce choix absurde était entériné : le FNDC tomberait en quenouille, les partis politiques dans la zizanie et la société civile ma foi, dans le trou profond de la léthargie où elle a si longtemps végété. Oui, ce serait du pain béni pour Alpha Condé !

Sa Constitution serait ainsi adoubée et sa candidature parfaitement légitimée. L'UFDG n'aurait plus aucune raison (mais alors aucune) pour contester son pouvoir tyrannique, et sa légalité douteuse. Elle ne serait plus la grande UFDG qu'on a connue, le porte-flambeau de toutes les luttes héroïques menées dans ce pays, ces dix dernières années. Elle ne serait plus qu'une carquette sur laquelle le *fama* Alpha Condé viendrait s'essuyer les pieds. Ce ne seraient pas des verges pour se faire fouetter que sa direction offrirait au pouvoir mais des bombes pour se faire anéantir.

Comment, mon dieu, appeler ce soldat qui à l'approche de la victoire, retourne son arme contre lui pour se faire exploser la cervelle. Un gamin, un suicidaire, un psychopathe ? Peut-être tous ces trois qualificatifs en même temps.

Mais bon, sortons de notre colère, de notre ressentiment. Après tout, ces messieurs de l'UFDG sont des hommes politiques, c'est-à-dire de bons calculateurs, des gens qui savent discerner. Des esprits lucides qui distinguent du premier coup, la cendre de la farine, le miel du ricin, le sûr et certain de l'à-peu-près. Alors, posons la question cynique qui s'impose : qu'auraient-ils à gagner dans cette aventure ? L'argent, le pouvoir, la renommée ? Rien de tout cela :

Avec Alpha Condé, l'élection est gagnée avant même le scrutin, ils le savent mieux que moi. Ils y auraient tout à perdre et pas seulement leur âme ; ils n'y laisseraient pas

que des plumes, ils y laisseraient aussi l'ergot et la tête, le gésier et l'intestin. Ils y laisseraient tout, surtout l'honneur et la crédibilité.

Pour atténuer la grosse déprime qui me gagne, je me dis que rien n'est joué pour l'instant, qu'à la dernière minute, une bonne âme ferait le geste qui sauve, quelqu'un de lucide, quelqu'un de raisonnable, ferait ce qu'il faut pour empêcher l'UFDG de plonger dans le vide.

En tout cas, pour ma part, c'est clair : je me démarquerais aussitôt de toute force politique qui aurait la sottise d'aller à cette mascarade électorale digne de Sékou Touré et de Bokassa, de Mobutu et d'Amin Dada.

Tierno Monémbo

Cet article est republié à partir de lelynx.net.

Le syndrome du troisième mandat en Afrique : “les nouvelles formes de coups d'Etat”

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Republication de contenu francetvinfo



Afrique

L'inquiétude grandit en Afrique de l'Ouest à l'approche des élections présidentielles d'octobre en Côte d'Ivoire et en Guinée. "La folie du troisième mandat" risque de précipiter toute la région dans le chaos, redoutent les analystes.

Alioune Tine est un familier des crises qui ont secoué l'Afrique de l'Ouest, pour y avoir travaillé longtemps comme directeur régional d'Amnesty International. C'est un fervent défenseur des Droits de l'Homme respecté dans toute la région. Alors que le débat sur le syndrome du troisième mandat fait rage en Côte d'Ivoire et en Guinée, où des élections présidentielles sont prévues en octobre, il redoute une violente déflagration aux conséquences incalculables.

Les présidents Alassane Ouattara et Alpha Condé "*fonctionnent en mode pilotage automatique, sourds et aveugles*", observe-t-il dans les colonnes du quotidien sénégalais *Vox Populi*. Il pointe un risque "*de chaos et de somalisation*" de la région.

Au mois de mars, Alioune Tine avait qualifié d'historique, la décision du président Alassane Ouattara de ne pas briguer un troisième mandat. Il a déchanté, depuis que le chef de l'Etat

ivoirien, privé de son dauphin brutalement décédé, s'est remis dans la course sous la pression de ses partisans. Un revirement qui fait des vagues en Côte d'Ivoire. Des manifestations anti-troisième mandat de Ouattara ont déjà fait six morts et une trentaine de blessés. Et l'on craint le pire dans les jours et les semaines à venir.

“Une imposture intellectuelle”

Pour Alioune Tine, ce troisième mandat, qui suscite tant de tensions et d'inquiétudes en Afrique de l'Ouest, n'a aucune réalité juridique et constitutionnelle.

C'est une imposture intellectuelle qui dissimule les nouvelles formes de coup d'État constitutionnel et de coup d'État électoral. Cela crée instabilités et régressions

Alioune Tine, défenseur des droits de l'homme sur son compte Twitter

Alioune Tine est formel. Pour lui, la limitation de mandats est évoquée en Afrique pour éviter que ça dépasse deux mandats. Le reste relève “d'extrapolations infectes menant à un coup d'Etat constitutionnel”, dénonce-t-il.

“Les intérêts du clan avant tout”

Pourquoi Alllassane Ouattara prend-il le risque de mettre le feu au pays ? Pour l'analyste politique ivoirien, Sylvain N'guessan, si le président ivoirien veut se maintenir au pouvoir, c'est en raison de l'échec de la réconciliation nationale et du processus de justice transitionnelle inachevé après la grave crise postélectorale de 2010-2011 qui s'était soldée par plus de 3000 morts.

“Les tenants du pouvoir actuel redoutent que si l'opposition arrive aux affaires, ils seront obligés de prendre leurs

effets et de partir en exil. Dans ce genre de contexte, tous les moyens sont bons pour conserver le pouvoir”, explique Sylvain N’guessan sur l’antenne de la BBC.

L’analyste politique ivoirien observe que même les chefs d’Etats africains qui arrivent à imposer leur dauphin pour prendre leur relève ne s’en tirent pas toujours à bon compte. Il cite le cas de l’ancien président angolais, José Edouardo Dos Santos dont le dauphin s’est émancipé rapidement de son mentor. Résultat : certains membres de sa famille, dont ses propres enfants, ont été traînés devant les tribunaux pour corruption et détournements de fonds publics. D’où la tentation de garder les commandes le plus longtemps possible pour éviter les mauvaises surprises.

Mieux vaut s’accrocher quitte à mourir au pouvoir pour préserver, non seulement sa tête, mais aussi les intérêts de la famille et de son clan

Sylvain N’guessan, analyste politique ivoirien à la BBC

Aux quatre coins de l’Afrique, on ne compte plus le nombre de chefs d’Etat qui, au terme de leur deuxième et dernier mandat, manipulent la constitution pour pouvoir rester au pouvoir. C’est le cas du président de Guinée, Alpha Condé, qui est poussé par ses partisans à briguer, lui aussi, “*un mandat de trop*”. L’intéressé n’a pas encore annoncé officiellement sa candidature. Mais, après le référendum constitutionnel qu’il a organisé, personne n’en doute plus dans son pays. Ses opposants sont déjà sur le pied de guerre.

Des recettes pour un départ en douceur

Comment inciter les chefs d’Etat africains à quitter le pouvoir pacifiquement ? Comment aider ceux qui se reprochent beaucoup de choses en matière de gouvernance ? Ceux qui

craignent des audits pouvant sortir des cadavres de placards ? L'ancien chef de la diplomatie mauritanienne et ancien haut fonctionnaire de l'ONU, Ahmedou Ould Abdallah, a quelques recettes qu'il a exposées sur le site de Wathi, un Think Tank citoyen de l'Afrique de l'Ouest.

L'ancien diplomate mauritanien propose d'offrir aux anciens chefs d'Etats une amnistie conditionnelle, valide tant qu'ils restent dans leurs pays. Il suggère qu'une pension généreuse leur soit accordée, en même temps que divers avantages pour que leur sécurité matérielle soit durablement assurée. Le tout avec les honneurs protocolaires liés à leur statut d'anciens présidents. Il estime que cette démarche coûterait moins cher que les pillages auxquels ces chefs d'Etats s'adonnent. Mais, comme il le reconnaît lui-même, ses propositions ont reçu une fin de non recevoir de la part des partis d'opposition en Afrique de l'Ouest.

Mobiliser la société civile

Pour sa part, l'analyste politique ivoirien, Sylvain N'Guessan estime qu'il faut que les sociétés civiles africaines prennent leurs responsabilités pour peser dans le débat lors de la rédaction des constitutions et à l'occasion de leur modification. *“Elles doivent expliquer les enjeux de ces réformes aux électeurs et aux populations concernées”*, pour que ces dernières agissent en connaissance de cause, plaide-t-il.

Cet article est republié à partir de francetvinfo.fr. Lire l'original [ici](#)

Un «printemps ouest Africain»? après Bamako, Conakry et Abidjan sur le qui-vive [Par Alpha Boubacar Baldé]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Point de vue

Frantz FANON disait : « Chaque génération doit, dans une relative opacité, trouver sa mission, la remplir ou la trahir »

Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, nos grands-parents et arrières grands-parents qui participèrent à la guerre dans les bataillons de tirailleurs Sénégalais, prirent conscience de la nécessité de libérer les peuples Africains. Cette prise de conscience de leur situation de peuples

colonisés fut consécutive à leur participation à la 2nd guerre. Aux côtés des Français qui cherchaient à se libérer du joug Allemand, ils réalisèrent soudain leur propre situation. A leur retour dans leurs pays respectifs, ils vont à travers leurs témoignages auprès de leurs enfants (nos parents) donner naissance à la génération qui permettra aux pays Africains d'accéder à l'indépendance.

La mission de cette génération là (celle de nos parents), était de nous faire accéder à l'indépendance. Elle n'a pas failli à sa mission. Des 1958, la population des rivières du sud oppose un retentissant « NON » au Général De Gaulle lors du référendum d'autodétermination du 28 septembre 1958. Les rivières du sud deviennent le 2 octobre 1958, la République Populaire et Révolutionnaire de Guinée. Non content du « NON » qui lui est opposé, la France du Général De Gaulle, fera de la Guinée un exemple pour dissuader les autres colonies Françaises de faire le même choix. Il faudra deux années supplémentaires en 1960, pour voir les autres colonies Francophones accéder à l'Indépendance dans des conditions moins rocambolesques sans froisser la France.

Sous la Présidence d'Ahmed Sekou TOURÉ (Héros & Tyran) La Guinée qui n'a plus aucune relation avec l'ancien colon opte pour le communisme en se rapprochant de l'axe Russie, Chine, Cuba et Corée. Nous connaissons tous plus ou moins bien l'histoire de notre pays malgré les fossoyeurs et ceux là qui veulent réécrire l'histoire. Il est vrai que : « Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse ne peuvent que chanter la gloire du chasseur » Proverbe Africain.

Aujourd'hui, 62 ans après notre indépendance, quelle est la mission de notre génération ?

Selon moi, le rôle de notre génération est d'ancrer la démocratie dans notre pays, nous décomplexer vis à vis de l'Occident et d'amorcer des projets de développement au

bénéfice de notre population.

Alors que la jeunesse ouest Africain aspire à des alternances et à la démocratie, de vieux chefs d'état arrivés tardivement au pouvoir se livrent à des changements de constitution pour seul et unique but de briguer d'ultimes mandats.

- C'est le cas en Côte d'Ivoire et en Guinée où ADO & AC après deux mandats constitutionnels sont sur les starting-blocks pour briguer d'ultimes mandats ;
- Tentative de changement constitutionnel avortée au Mali grâce au vaillant peuple Malien qui a finalement réussi à faire démissionner le pouvoir corrompu d'IBK qui malgré le plébiscite pour son second mandat s'est éloigné des préoccupations des Maliens ;
- Un changement constitutionnel également au Sénégal dont le peuple doit être vigilant, malgré la tradition démocratique et une société civile plus structurée et alerte.

Pour en revenir à l'événement du 18 mars au Mali, j'espère qu'il s'agit là de l'amorce du printemps vertueux ouest-Africain. Bravo au peuple Malien, à sa société civile et son armée qui ont prouvé que nul, pas même un chef d'état (souvent idolâtré dans nos pays Africains), n'est plus important que l'avenir de la nation. Une armée Malienne républicaine et au service de sa population a prit ses responsabilités devant l'histoire.

En Guinée, malgré les manifestants monstres du FNDC dont le but était d'empêcher le changement de la constitution de 2010. L'armée s'est rangée du côté d'un Dictateur, qui tant bien que mal continu à dérouler son agenda pour briguer un ultime troisième mandat et peut être un quatrième connaissant sa boulimie du pouvoir. Elle a failli a sa mission. Suite au REFERENDRAME de mars 2020, nous sommes aujourd'hui dans un imbroglio Politico-juridico-Social qui rend indispensable une

transition. Oui d'aucuns diront que ce n'est pas démocratique, mais j'appelle de mes vœux à une transition dont nous ne pouvons pas faire l'économie dans notre pays.

- Nous n'avons pas de constitution (elle a fait l'objet d'un faux lors de sa promulgation et elle vient de faire l'objet d'une suspension partielle par une cour constitutionnelle aux ordres) ;
- Notre Assemblée Nationale comporte des députés élus avec 1000 voix ce qui ne leur confère aucune légitimité pour légiférer au nom d'une population d'au moins 12 millions de Guinéens ;
- La cour constitutionnelle est totalement décrédibilisée par ses décisions qui n'ont aucun précédent dans l'histoire mondiale du Droit constitutionnel ;
- La CENI et son fichier électoral qui inclut 2,5 millions d'électeurs fictifs n'offrent aucune crédibilité à une consultation électorale sur cette base. Ne parlons même pas des mineurs enrôlés dans les fiefs du RPG qui rend impossible toute alternance.

L'armée s'est rangée du côté d'un Dictateur, qui tant bien que mal continu à dérouler son agenda pour briguer un ultime troisième mandat et peut être un quatrième connaissant sa boulimie du pouvoir. Elle a failli à sa mission.

Malgré donc la mobilisation du peuple martyr de Guinée aux appels du FNDC depuis le 14 octobre 2019, l'armée s'est érigée en un obstacle pour empêcher la chute de l'administration la plus corrompue depuis notre accession à l'Indépendance en 1958. Pour preuve les nombreux scandales de détournement de deniers publics :

- 120 millions de USD disparus sur les 700 millions reçus

- de Rio Tinto en 2010 directement imputable au PRAC ;
- 51 millions de USD détournés à l'ARPT par deux employés ;
 - Le scandale de l'OPG impliquant le sieur PMD ;
 - Les 3 milliards de USD qui auraient été investis dans l'électricité pour quels résultats.
 - Les fonds investis pour la réfection de nos routes et voiries urbaines qui ne résistent pas aux saisons hivernales.

Chez nous en Guinée, notre armée et nos FDS ne sont pas Républicaines. Elles sont promptes à faire des coups d'état contre des cadavres et à se bomber le torse. Ce fut le cas en 1984 et en 2009. Voilà de quoi elles sont capables. Elles sont spécialistes des violences vis à vis de leur population sur laquelle elles tirent sans retenue, elles s'introduisent dans les domiciles privés des populations pour renverser des marmites et proférer des injures à caractère ethnique, elles excellent dans l'intimidation, les arrestations arbitraires, extra-judiciaires, la torture et la déportation (Camp de Soronkoni où sont arbitrairement détenus des ressortissants de la Guinée Forestière en dehors de tout cadre légal). Des généraux corrompus avec des milliards qu'ils ne redistribuent pas à la troupe (militaires de rang). Une troupe instrumentalisée pour violenter la population afin maintenir un Président octogénaire sénile et peureux au pouvoir en violation de ses serments.

Aujourd'hui, elles (armée et FDS) constituent le seul rempart qui protège cette administration aux abois. Une administration, qui affame le peuple pour ensuite lui jeter des miettes à travers ce qu'ils appellent ANIES.

Cette agence gouvernementale qui au lieu de promouvoir l'autonomie des populations promeut la dépendance de celles-ci via des dotations de riz et huile. Une pratique socialo-communiste dépassée d'un Président dont le cerveau est resté

bloqué à l'époque de la Guerre froide. Une administration responsable aurait fait le choix de rendre autonome sa population au lieu de la rendre dépendante. CONFICIOUS disait « Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson ». Comprendras qui pourra ! Il existe des administrations dans lesquelles, les cerveaux des responsables sont réfractaires au développement. Le PRAC et son administration souffrent de cette pathologie.

Le peuple ouest Africain et sa jeunesse sont en marche pour l'instauration de démocraties durables dans nos pays. La Guinée ne doit pas faire exception à ce mouvement.

Nos parents et grands-parents ont gagné le combat de l'indépendance, à nous de gagner celui de l'instauration de la démocratie dans nos pays et de l'émancipation de nos États de la dépendance vis à vis de l'occident. Nous ne voulons plus de « nègre de maison » à la tête de nos États. Cette époque est révolue.

Nous le devons à nos enfants. A chacun de jouer sa partition y compris l'armée et les FDS qui sont partie intégrante du peuple brimé et martyrisé de Guinée.

Marcus GARVEY disait « Il est possible que nous ne vivions pas tous la réalité d'un empire (État) africain si fort, si puissant qu'il imposerait le respect à l'humanité, mais nous pouvons cependant durant notre vie travailler et œuvrer à faire de ce projet une réalité pour une autre génération ». Faisons cet effort pour nos enfants. L'état étant une continuité ils parachèverons notre projet.

Ceci est notre mission !

Faisons-en sorte de pouvoir regarder droit dans les yeux nos enfants au moment de leur passer le témoin.



Alpha Bakar Le Kaizer
Un citoyen concerné

** L'auteur avait proposé le titre : Le printemps politique ouest Africain en marche (MALI – GUINÉE – CÔTE D'IVOIRE)*

Mali: IBK contraint à la démission, les militaires mutins appellent à une transition civile

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Afrique

Au Mali, tôt ce mercredi 19 août au matin, les militaires mutins ont appelé à une **transition politique civile** conduisant à des élections et annoncé la création d'un Comité national pour le salut du peuple. Les militaires au pouvoir ont affirmé par ailleurs que tous les accords internationaux seront respectés.

Lire la suite [ici](#)

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a annoncé dans la nuit de mardi à mercredi sa **démission** et la dissolution du Parlement suite à son arrestation plus tôt dans la journée par des soldats mutins.

Lire la suite [ici](#)

Liens des articles [RFI](#) / Liens vidéos [TV5](#) et [igfmsn](#)

Guinée: quel avenir en ce temps de crise? [Par Alpha Boubacar BALDE]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Point de vue

Peuple de Guinée, jeunesse de Guinée, allons-nous remplir ou trahir notre mission ?

1. Quels choix pour nos politiques dans ce contexte de crise?

L'année 2020 comme l'anticipaient les observateurs avertis de

la scène politique Guinéenne est l'année de tous les dangers. En effet, l'année 2020 devait être celle de la confirmation ou non de l'ancrage de notre pays dans le rang des pays dits démocratiques. 2020 devait être l'année du renouvellement de l'Assemblée Nationale (AN) et également celle qui devait conduire à la première alternance démocratique depuis l'accession de notre pays à l'indépendance en 1958 (Passation de pouvoir entre vifs). Enfin, nous l'espérons en tout cas considérant les conditions de ''l'érection'' et de ''rérection'' du *PRAC-MATIQUE* à la magistrature suprême de notre pays en 2010 et 2015 respectivement.

Cet espoir hélas semble hors de portée suite à l'érection d'un « *ENSEMBLE NATIONAL* » et au *REFERENDRAME DE CONSTIPATION* organisés dans les conditions que nous connaissons tous. Ce *REFERENDRAME* qui a conduit à l'adoption d'un « PQ » constitutionnel. Oui, j'ai ouïe dire que les nombreuses versions sont utilisées dans les WC « Waters » des différents ministères et autres services de l'administration publique. En même temps, il faut dire qu'il n'y a pas d'eau dans les robinets donc on fait comme on peut ! N'nallah. « **Rien ne se crée rien ne se perd tout se transforme** » disait **LAVOISIER. AFAKOUDOU** ! qui est fou.

Selon les détracteurs de la constitution du CNT de 2010, cette dernière souffrait d'un déficit de légitimité à cause des conditions de son adoption (par le CNT) et sa promulgation (par un président de transition désormais exilé depuis 10 ans ! Si je mens qu'il rentre au pays pour prouver le contraire) ... « **What goes around come around** » disent les Anglais. Le karma de DADIS n'est pas loin je dis ça, je ne dis rien.

Alors que dire de leur nouvelle constipation, je veux dire le « *PQ Constitutionnel* ». Lors du « *REFERENDRAME* », ils ont fait « voter » un texte et le *PRAC-MATIQUE* a « promulgué » un autre texte. La cours anticonstitutionnelle, consultée par les *DÉPITÉS COVID* floués dans cette affaire a trouvé les *considérants* qu'il fallait pour légitimer cette forfaiture. Du

moins, c'est ce qu'elle croit mais **AMOULANFÉ !**

Du jamais vu dans l'histoire du droit constitutionnel selon l'avis d'un éminent professeur de droit de l'UCAD lors d'une émission sur RFI. Un vrai professeur celui-là, pas comme l'autre imposteur. « ***Y'ai pas dit nom de quelqu'un hein*** » comme disent les Ivoiriens, parce qu'on se connaît dans pays-là ! Ne venez pas manger vos piments dans ma bouche Allahbè.

J'imagine les discussions et argumentations dans les amphis de droit sur cette singularité Guinéenne qui est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les étudiants de droit vont s'amuser...

Finalement, le déficit de légitimité est encore plus important avec ce PQ constitutionnel de 2020 par rapport à la constitution du CNT de 2010 qui l'a précédée.

« ***ALIFA PUISSANCI A MAGNIN DEEEEE !*** »

2. Quelles décisions doivent prendre les leaders de l'opposition?

Il est urgent, que les leaders transcendent leurs intérêts égoïstes pour mettre en place l'union sacrée pour sauver la maison Guinée. Il est plus que vital de barrer le chemin et refuser ce simulacre d'élection.

Selon des indiscretions, les états-majors des principaux partis politiques envisagent sérieusement de participer à l'élection du 18 octobre 2020. Il est vrai qu'ils sont dans une position difficile et en plein doute vu qu'ils n'ont pas pu empêcher le « ***REFERENDRAME DE CONSTIPATION*** » et l'érection des nouveaux « ***DÉPITÉS COVID*** ». De mon point de vue, leur

participation légitimerait cette pseudo élection envisagée pour le 18 octobre 2020. Il est urgent, que les leaders transcendent leurs intérêts égoïstes pour mettre en place l'union sacrée pour sauver la maison Guinée. Il est plus que vital de barrer le chemin et refuser ce simulacre d'élection. S'ils veulent gouverner ce pays, qu'ils aient le courage de leurs ambitions. Ils doivent affronter ce pouvoir corrompu, demander la désobéissance civile à la population, paralyser l'Etat. Que chacun manifeste dans son quartier, sa commune, sa ville, son village. Que les représentants de l'Etat soient mis en déroute s'ils ne se rangent pas du côté du peuple. Une telle démarche permettra d'empêcher la concentration des forces de répression (FDS et armée) à des endroits stratégiques d'un hypothétique itinéraire de marche. Les leaders doivent faire en sorte d'infiltrer l'appareil d'état et l'appareil sécuritaire comme le PRAC l'avait fait du temps du Général CONTE. De toute façon, ils ne sont composés que de mercenaires qui se vendent aux plus offrants. Faites vaciller cette administration de kleptocrates. Il y va de la survie de notre pays en tant que nation. Soyez prêts au sacrifice ultime, déjà, 200 jeunes reposent au cimetière de Bambeto depuis 2010. Ne trahissez pas leur lutte, ils doivent être réhabilités pour que plus jamais de pareilles choses ne se reproduisent.

Ne vous laissez pas enfermer chez vous lors des mouvements sociaux, sortez affrontez les FDS qui bloquent l'accès à vos domiciles. On ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs chers leaders. Soit, vous êtes libre de vos mouvements ou bien en état d'arrestation. Ayez le courage de vos militants qui affrontent les FDS dans les quartiers. Sachez que souvent, la prison est un raccourci vers la Présidence et que l'arrestation d'un Homme politique n'a pas le même impact et la même résonance que celle d'un individu lambda.

Sortez de votre zone de confort !!! OSEZ, JE VOUS CONJURE OSEZ !!!

3. De la nécessité d'une transition !

Il est clair pour tout démocrate ayant un minimum de discernement, qu'une transition est indispensable pour nettoyer le merdier du *PRAC-MATIQUE*. Pour avoir des élections libres, transparentes et inclusives en Guinée, il y'a des préalables dont on ne peut pas faire l'économie.

- La suspension de la pseudo nouvelle « constipation » ;
- La suspension du pseudo parlement des « *DEPITES COVID* » ;
- Un nouveau recensement des électeurs qui soit le reflet du corps électoral Guinéen ;
- La recomposition de la cour constitutionnelle par des hommes intègres. Ils pourraient faire l'objet de désignation à vie à l'image de ce qui est fait aux USA pour éviter la pression et garantir leur indépendance, dans le cadre d'une modification (pas un changement) à la constitution de 2010 ;
- La recomposition de la CENI sur la base de l'impartialité et la compétence et non plus de la complaisance ;
- La diligence d'enquêtes concernant les tueries d'innocents lors des différentes manifestations politiques ;
- La mise en place d'une commission vérité-réconciliation pour purger toute cette frustration et les ressentiments qui empoisonnent le quotidien de notre jeune nation ;
- La mise en place d'institutions inébranlables avec des hommes de conviction au service de la nation et non des laquais au service de celui qui les a nommés ;
- Une justice impartiale au service du citoyen ;

Il est indispensable que ces éléments soient mis en place pour éviter l'éternel recommencement dans notre pays (Pays des occasions manquées). A chaque fois qu'on a cru pouvoir remettre notre pays sur les rails, nous n'avons pas fait le bon choix et voilà où nous en sommes en 2020.

62 ans après notre indépendance :

- Nous n'avons ni eau, ni électricité alors que notre pays est Le Château d'Eau de l'Afrique de l'Ouest ;
- Nous n'avons ni infrastructures routières, ni hôpitaux, ni écoles et universités qui soient valables ;
- Nous n'avons ni administration efficace, ni dirigeants au service de la population ;
- Notre système éducatif est à l'article de la mort, il met sur le marché de l'emploi des gens dont le niveau décroît d'année en année. Ce qui compromet dangereusement la capacité des jeunes à prendre la relève ;
- Aucun projet minier d'envergure n'a été réalisé malgré le scandale géologique de notre sous-sol qui regorge de minerais recherchés et indispensables aux industries ;
- Les micro-industries que nous avions lors de notre accession à l'indépendance se sont comme évaporées ;
- Des cadres véreux et corrompus vampirisent notre administration et empêchent toute réforme de nature à mettre à évidence leur incompétence manifeste et chronique ;
- Des hommes politiques sans conviction, qui comme des girouettes tournent à gré du vent et nous font perdre du temps. Ils n'offrent aucune alternative crédible à un pouvoir moribond ;
- Les FDS et l'armée qui auraient été réformées à coup de millions de Dollar après la transition et l'érection du *PRAC-MATIQUE* ciblent et tuent impunément la population. Il faut croire, que l'impunité érigée en système de gouvernance par un éternel opposant, devenu par accident un Président rancunier, n'est pas de nature à faire des FDS et de l'armée des services républicains ;
- Nous ne sommes même pas capables de nourrir notre population sans faire recours à l'importation alors que nous disposons de surfaces cultivables qui ne demandent qu'à être aménagées et mises en valeur.

4. Quel rôle pour la population ?

L'exigence est le maître mot du rôle que doit jouer la population. Soyons exigeants vis à vis de ceux-là qui nous gouvernent. Ils sont à notre service et pas le contraire. S'ils ne font pas l'affaire, qu'ils dégagent.

Nous sommes au moins 12 millions de Guinéens et il y'a forcément parmi nous des gens valables et honorables pour occuper ces fonctions et qui seront au service de la population. Les hommes et femmes qui aspirent à diriger notre pays doivent savoir que la fonction, à laquelle ils veulent accéder, consiste à servir (le peuple) et non se servir (du peuple).

Chers compatriotes, faisons le bilan des 10 ans de gouvernance de l'éternel opposant devenu président.

Après 10 ans sous la présidence du PRAC et de son RPG, évaluons sans complaisance et en toute objectivité, les changements qualitatifs et quantitatifs que nous observons dans notre vie quotidienne. Evaluons, si ces changements sont à mettre à l'actif de la gouvernance du PRAC?

- Nos enfants sont-ils mieux scolarisés ?
- Nos hôpitaux sont-ils mieux équipés et plus à même de nous fournir les soins dont nous avons besoin ?
- Notre pouvoir d'achat s'est-il amélioré ?
- Les routes que nous empruntons au quotidien lors de nos déplacements sont-elles dans un meilleur état ?
- La desserte en eau et électricité dans les ménages dans nos foyers s'est-elle améliorée ?
- Nous sentons nous plus en sécurité avec la supposée réforme des FDS et de l'armée qui continuent à endeuiller nos familles ?
- Ressentons-nous plus de liberté, de démocratie et de droit de l'homme ?

- L'administration publique est-elle plus performante au service de la population ?
- La corruption qui caractérisait l'administration Guinéenne a-t-elle baissée ou s'est-elle amplifiée ?
- Les cadres corrompus qui manipulaient le Général CONTE, le sulfureux capitaine DADIS, et le Général maquisard KONATE, ont-ils été écartés des arcanes du pouvoir ?
- Des gros projets miniers qui étaient à l'étude, lequel a été mis en œuvre en 10 ans de pouvoir du Président stagiaire aka le PRAC ? Quels bénéfices pour la population ?
- Nous sentons nous toujours proche de nos amis, voisins, collègues et connaissances des autres communautés ethniques comme ce fut le cas avant la Présidence du PRAC et sa politique tribale ?
- Pour faire simple, notre vie et celle de nos parents amis et voisins est-elle plus facile et mieux aujourd'hui grâce à cette administration ?

Personnellement, je réponds par la négative à l'ensemble de ces questions.

Chers compatriotes, il est encore temps d'agir. Agir pour nos enfants. Pour nous, il est trop tard, mais nous pouvons encore faire en sorte que nos enfants bénéficient des avantages et ressources dont notre beau pays est doté.

Agir en quoi faisant me diront certains !

En s'engageant, chacun à son niveau, selon ses moyens pour faire échouer l'homicide programmé de notre démocratie. C'est parce que les hommes compétents et intègres refusent de mettre leur main dans le cambouis de notre administration et dans la sphère politique, préférant le secteur privé ou l'expatriation ; que des hommes n'ayant ni morale, ni valeur, ni dignité et encore moins de compétence sont aux affaires. La nature a horreur du vide à ce qu'il paraît. Aujourd'hui, ces kleptocrates décident de notre avenir et compromettent

dangereusement l'avenir de notre mère patrie la Guinée. Je veux chers compatriotes que nous nous appropriions cette réflexion : « ***Nous n'héritons pas notre pays de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants*** ». Alors, faisons-en sorte de leur rendre le pays dans une situation meilleure que celle dans laquelle nous l'avons trouvé. Mettons les Hommes qu'il faut aux places qu'il faut. Sortons de ces considérations tribales qui n'apportent rien de bon. « ***Au lieu du champagne pour quelques-uns, nous voulons l'eau potable pour tous*** » comme le disait **Thomas SANKARA**.

C'est parce que les hommes compétents et intègres refusent de mettre leur main dans le cambouis de notre administration et dans la sphère politique, préférant le secteur privé ou l'expatriation ; que des hommes n'ayant ni morale, ni valeur, ni dignité et encore moins de compétence sont aux affaires.

Sachez chers compatriotes, que le peuple qui n'assume pas sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort.

L'Occident ou la communauté internationale ne viendront pas résoudre nos problèmes à notre place. Ils sont confrontés eux-mêmes à des défis auxquels ils doivent faire face. Notre situation de pays assisté arrange la puissance coloniale. Les discours souverainistes, pompeux et creux de notre PRAC national qui vient ensuite faire la révérence à l'Élysée devant son petit-fils MACRON devraient nous éclairer sur la personnalité de l'homme, sa duplicité.

Il est grand temps d'envoyer le PRAC à la retraite dans un EHPAD là où est sa place. Et au-delà du PRAC et consort, il est grand temps de mettre fin à ce système qui condamne des générations et met des millions d'espoirs sous verrous.

« **Refusons de manger avec ceux qui mangent la Guinée** » comme l'avait fait Thierno Monenembo lors de son invitation au diner d'état offert par François Hollande au PRAC a l'occasion de sa visite d'Etat en France.

5. Les conséquences du maintien de cette administration au-delà d'octobre 2020

En 10 ans de pouvoir *PRAC-MATIQUE*, nous avons tous vu les résultats de cette administration. Plus haut nous avons fait le bilan des changements qualitatifs et quantitatifs dans nos vies. Allons-nous continuer dans cette direction en espérant des résultats différents ? **Albert EINSTEIN** disait que : « **la folie c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent** ». J'ose espérer qu'on n'est pas tous déments dans ce pays. Les Ivoiriens eux disent que : « **Premier gaou n'est pas gaou, c'est deuxième gaou qui est niatta** ».

L'administration de ces 10 dernières années est la représentation même de « **L'INAPTOCRATIE** » que **JEAN D'ORMESSON** définit ainsi : « **système de gouvernement où les moins capables de gouverner sont élus par les moins capables de produire et où les autres membres de la société les moins aptes à subvenir à eux-mêmes ou à réussir, sont récompensés par des biens et des services qui ont été payés par la confiscation de la richesse et du travail d'un nombre de producteurs en diminution continuelle** ». C'est à croire que c'est l'administration du PRAC qui a inspiré l'auteur.

Supposons maintenant, que ces « **INAPTOCRATES** » se maintiennent au pouvoir au-delà d'octobre 2020, imaginons les conséquences :

- Un Président sénile de plus de 90 ans qui n'est même plus audible lorsqu'il s'exprime lors de ses allocutions ;
- Un tissu social déjà fortement éprouvé qui va définitivement se déchirer ;

- Le maintien de cadres corrompus sans aucune compétence à des postes qu'ils ont eus en récompense de leur adoration au PRAC ;
- La perte des acquis démocratiques que nous pensions avoir obtenus lors de mouvements sociaux successifs des années 2000 à 2010 et au lendemain des massacres du 28 septembre date doublement symbolique pour notre pays ;
- Le maintien du soutien, du financement et de la protection par une administration aux abois, d'individus n'ayant aucune fonction officielle et dont le rôle est de promouvoir des discours haineux aux relents ethniques pour compromettre l'unité nationale ;
- Le statut quo des FDS et d'une armée d'opérette au service d'un homme et non au service d'une nation ;
- L'enrichissement illicite des membres de l'administration au détriment de la réalisation d'infrastructures de base pour la population qui manque cruellement de tout ;
- La stigmatisation de notre pays comme un État paria parmi les nations démocratiques ;
- Le maintien en statut quo d'un fichier électoral tellement tronqué, qu'il rendra impossible **ad vitam aeternam**, toute alternance dans le pays tellement il est biaisé pour favoriser le RPG arc en ciel ;
- Le maintien en statut quo d'une cours constitutionnelle qui dit tout sauf le droit, ce qui aura pour conséquence un appareil judiciaire inopérant ou qui rendra tout sauf la justice ;
- Le maintien d'un parlement dont les membres mal élus n'ont aucune légitimité vu les conditions du scrutin ;
- Une constitution qui n'a pas l'adhésion de la majorité de la population et qui lors de sa promulgation a fait l'objet d'un faux lui enlevant tout son caractère de norme juridique ultime au sein d'un Etat ;
- Cautionner auprès de notre jeunesse, l'idée selon laquelle, la politique n'a ni morale, ni éthique en érigeant en modèle des individus qui se sont reniés et

qui ont ravalé leur vomi pour être conviés au festin de ce « gouverne-et-ment » de voleurs.

- Donner l'illusion à cette même jeunesse, que la réussite s'obtient dans la roublardise et non dans le travail et l'abnégation ;
- Continuer l'exploitation abusive de nos ressources (sol et sous-sol) par des sociétés étrangères qui détruisent notre environnement et dont les profits, sont domiciliés dans des comptes offshore détenus par les membres corrompus de l'administration du PRAC et qui ne bénéficient donc pas à la population ;
- La dégradation continue de nos conditions de vie et de subsistance dans un pays scandaleusement doté par la nature de toutes les richesses du sol et du sous-sol ;
- La poursuite par un président sénile de promesses fallacieuses et de poses de premières pierre alors que les projets lancés pendant les 10 dernières années à la veille de consultations électorales n'ont jamais vu le jour.

Sommes-nous prêts pour ce statut quo ?

J'espère que non !

J'espère un sursaut national pour sauver notre mère commune la Guinée de la main de ces gangsters dont l'unique dieu est l'argent et l'unique religion est le pouvoir pour le pouvoir.

Vaillant peuple du NON de 1958 au Général De Gaulle, tu ne peux courber l'échine devant un président tel qu'Alpha CONDE jadis connu sous le nom d'Alfa Grimpeur.

Frantz FANON disait : « *Chaque génération doit, dans une relative opacité, trouver sa mission, la remplir ou la trahir* »

Peuple de Guinée, jeunesse de Guinée, allons-nous remplir ou trahir notre mission ?

La décision nous appartient !

Ne pas faire de choix c'est aussi faire un choix !



Alpha Bakar Le Kaizer
Un citoyen concerné

Les interrogations d'un citoyen [Par L. Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 20 novembre 2020



Alpha Condé plébiscité pour un troisième mandat

Où sont passés l'opposition et le FNDC ?

Alpha Condé a été plébiscité pour un troisième mandat par le RPG-Arc-en-Ciel dans une convention tenue les 5 et 6 août 2020. L'intéressé marine, comme tout bon cuisinier, sa réponse. Histoire de faire saliver ses soutiens et baver ses opposants.

Depuis, de l'autre côté, c'est motus et bouche cousue. Les quelques réactions que les Guinéens ont lu et entendu par-ci, par-là font plus froid au dos que l'annonce de la candidature de l'actuel président elle-même.

Face au mutisme des uns et aux réactions incohérentes, voire irresponsables, en tout cas désolantes des autres, de sérieuses questions se posent. Des questions auxquelles devront répondre l'opposition guinéenne et le FNDC.

S'inscrivant dans cette optique, cet article, contrairement aux précédents ne fera ni analyse, ni propositions prospectives posant des pistes de réflexion ou proposant des solutions que je faisais habituellement. Il se veut l'écho des voix inaudibles qui déchirent le cœur de celles et ceux qui ont lutté ces 2 dernières décennies. Celles et ceux qui ont tout consacré à la lutte pour l'instauration d'un système démocratique en Guinée depuis décembre 2008, date de la mort de Lansana Conté, à nos jours

Ces questions sont simples, réalistes, objectives, constructives mais elles sont aussi lapidaires parfois. Elles viennent de la plume de quelqu'un qui n'a cessé d'écrire, de proposer, d'interpeller sans se faire, comme bien d'autres,

entendre.

Quelqu'un qui se retrouve bien seul par rapport aux débuts où fleurissaient des articles et analyses pertinentes, bien fouillées, enrichissantes et clivantes parfois.

Quelqu'un qui se demande où sont passés les pourfendeurs de la dictature : Ibrahima Kyllé DIALLO, Mamadou Billo Sy Savané Abdoul Baldé, Sadio Barry, Ibrahima Sory Makanera, Aliou Barry, Mamadou Diallo (MD) de Guinea forum, Mamadou Alpha Barry (Sidoux) et bien d'autres. Qu'est devenue toute cette génération de défenseurs de la démocratie et avocats du peuple, dis-je.

Quelqu'un qui est toujours là, depuis 2 décennies donc, aux côtés du peuple de Guinée et auprès de l'opposition dans ces différentes phases d'évolution : des forces vives au FNDC.

C'est lui qui pose les questions aux acteurs politiques actuels s'interroge tout comme ses compatriotes et ne semble plus voir clair dans la ligne politique menée par l'opposition dite républicaine .

Les réactions évoquées plus haut et leur teneur ont accentué ce sentiment, non pas de découragement mais de perte. Il me semble que plus d'un ne comprend plus grand-chose de la logique, de la stratégie et de la finalité de la lutte menée par l'opposition et le FNDC. . Je me dis si les citoyens ont le droit de dénoncer le pouvoir RPG-Arc-en-ciel, ils ont le droit, tout aussi légitime, de questionner l'opposition et d'avoir des réponses claires.

Leaders et dirigeants des partis politiques de l'opposition et du front national pour la défense de la constitution (FNDC), vous avez un devoir moral et une lourde responsabilité dans le passé, le présent et le futur de la Guinée. Dans le sort et le devenir de la nation. Dans le sort des citoyennes et des citoyens qui ont cru en vous, vos discours, promesses, idéaux politiques et qui vous ont soutenu tout au long de vos

parcours respectifs.

Le moment est venu, sinon de rendre compte, du moins de dire à vos militants et sympathisants de quoi sera fait demain si toutefois monsieur Alpha Condé était élu nouveau président de la république le 18 octobre 2020.

Une série de questions toutes simples et qui dessineront le futur de la Guinée, et le vôtre sûrement, méritent des réponses. Vos réponses.

La première de celles-là : où est passé le FNDC depuis le 5 août 2020 ? Aucune réaction de sa part après la désignation d'Alpha Condé à sa propre succession.

A la classe politique et leaders de l'opposition

Certains d'entre- vous trouvent des circonstances atténuantes à Alassane Ouattara, le président ivoirien, candidat à un troisième mandat. Faute, dit- il de mieux, plutôt « pour cas de force majeure » monsieur Ouattara est candidat. C'est comme si la mort du premier ministre Amadou Gon Coulibaly avait emporté toutes les potentialités du parti ivoirien au pouvoir. Du coup, « Ado » surnom affectif que lui ont donné les ivoiriens, se voit adolescent à 78 ans.

La question qui se pose : ces leaders voient-ils des circonstances atténuantes à Alpha Condé ou se sont-ils laissés aller par les liens bien connus qui les rattachent au président ivoirien ? Au cas contraire refuserait-il à Alpha Condé ce qu'il accorde à Ouattara ? Au pire, s'opposerait-il au troisième mandat d'Alpha du bout des lèvres ?

Dans tous les cas, plus qu'une question de com, il s'agit d'une erreur, si ce n'est une faute politique, qui pourrait avoir de lourdes conséquences.

D'autres leaders politiques se cantonnent à dire que « la désignation d'Alpha Condé pour un troisième mandat n'est pas

une surprise ». Cela sous entendrait-il qu'ils savaient dès le début que tel allait être le cas ?

C'est à ce niveau que se pose la question de la pertinence de la ligne politique de l'opposition guinéenne. De sa conviction à mettre fin à un pouvoir qui entend se perpétuer en toute illégitimité.

Si la désignation de monsieur Alpha Condé n'était pas une surprise, cela signifie quelle est évidente. Que les leaders politiques le savaient. Dans ce cas, les Guinéens ont le droit d'avoir la réponse à un certain nombre de questions.

- Pourquoi avoir organisé des manifestations depuis 10 ans si l'issue devrait être le troisième mandat ?
- Pourquoi avoir enregistré près de 200 morts et des centaines de blessés au nom de la lutte pour la démocratie si monsieur alpha Condé et le RPG allaient continuer à régenter la Guinée ?
- Que direz-vous aux familles des centaines de morts, de blessés, de détenus dans les prisons de Conakry, de Soronconi et ailleurs. ?
- Que direz-vous à vos militants, sympathisants et autres soutiens de l'ombre qu'ils soient politiques ou financiers ?
- Les manifestations n'auraient-elles servi qu'à masquer les faiblesses du pouvoir d'Alpha Condé comme le théâtre, le sport et autres manifestations culturelles ont sauvé le parti démocratique de Guinée (PDG) ?
- Pourquoi mobiliser plus d'un million de personnes et rentrer à la maison sans que le pouvoir tombe ? Y aurait-il des freins d'une telle action au sein de l'opposition et du FNDC ?
- L'opposition guinéenne serait-elle une assemblée de partis, de personnes, de mouvements dont les membres se serviraient des uns, les plus puissants en termes de mobilisation, au profit des autres ? Y compris du pouvoir ?

- L'opposition a-t-elle encore une ligne de conduite, donc un idéal et une stratégie commune pouvant mener les Guinéens à la démocratie ?
- Se sentirait-elle submergée par la puissance de l'adversaire ?
- Pourquoi tant de renoncements comme l'annulation de la manifestation du 6 août 2020, date de la convention du RPG.
- Pourquoi se soucier de l'organisation d'examens scolaires qui relève d'un État qu'on combat ? Pourquoi donc ménager l'adversaire à son propre détriment ?
- Combien de temps les Guinéens doivent-ils encore attendre pour que les responsables politiques de l'opposition actuelle tiennent leur promesse de faire partir Alpha Condé en vue d'instaurer la démocratie ?
- Cette opposition va-t-elle donner raison à celles et ceux qui étaient en son sein et se retrouvent aujourd'hui de l'autre bord et l'accusent de toutes les maux, de toutes les faiblesses, de toutes les insuffisances et incapacités ?
- A quoi servirait aujourd'hui à un guinéen d'être opposant si tout ce qu'il a subi : brimades, répressions, arrestations, meurtres, assassinats, destruction de biens matériels, immobiliers, financiers, commerciaux, etc. devrait se renouveler en octobre 2020 ?
- Pourquoi l'opposition guinéenne n'a pu mobiliser en sa faveur, après des années de combat, la communauté internationale comme l'a réussi le Mali en quelques semaines seulement ?
- Pourquoi le mutisme, au sein de l'opposition, de certains pourfendeurs du pouvoir ? Lesquels ne sont plus entendus alors qu'ils étaient souvent en première ligne.
- Enfin, la question cruciale dont la réponse est attendue de tout guinéen.
- L'opposition républicaine ira-t-elle à la parodie

électorale d'octobre 2020?

- Sera-t-elle conséquente en respectant sa parole de ne jamais concourir avec Alpha Condé sur la base de sa constitution du 22 mars 2020?
- Ou bien se laissera-t-elle bernier au dernier moment en participant à une élection dans laquelle elle ne fera que légitimer monsieur Alpha Condé, son assemblée, sa constitution et son troisième mandat?
- Qu'entend-elle faire enfin pour sortir la Guinée de la situation actuelle qui compromet tout un peuple qui la regarde et compte depuis bien d'années sur elle?

Ces questions et bien d'autres méritent des réponses pour préparer le combat futur. Celui que tout guinéen espère être le combat final. En tout cas, le 19 octobre 2020, il sera trop tard. Le glas aura sonné non pas contre celui qui a été combattu une décennie durant mais contre une opposition qui, malgré sa lutte n'aura pu mener les Guinéens à la victoire.

Ces questions ont été suscitées par les réactions des responsables des partis politiques. Lesquelles, comme souligné plus haut, sont quasiment similaires par leur manque de substance et de prise de position claire, tranchante et responsable.

Toutes les réactions évoquées donnent l'impression que l'opposition navigue à vue, tangué de toutes parts et ne parvient pas à tenir le gouvernail pour atteindre le rivage. Bref, tout semble indiquer qu'il n'y a plus un seul capitaine pour tenir la dragée haute à un pouvoir arrogant, autocratique et borné dans ses ambitions et ses lubies de tout puissance.

Les échanges avec des compatriotes qui se sentent déboussolés et presque désespérés de l'opposition qu'ils ont toujours soutenus ont également été pris en compte dans la rédaction de cet article. Ils affirment majoritairement : « il est grand temps que l'opposition guinéenne et le FNDC donnent du

concret peuple ».

Le soutien de la communauté internationale, qui se dessine en faveur de la Guinée pour mettre fin à la violation de la constitution et à la présidence à vie, n'aboutira en rien s'il n'y a pas plus de courage, de constance et de détermination de la part des responsables politiques de l'opposition actuelle. Ce n'est pas nier ce qui a été fait que de rappeler cela. C'est juste dire que la moisson escomptée dans la lutte des dix dernières années n'est pas encore au rendez-vous.

Aux responsables politiques de l'opposition de faire en sorte que le glas sonne contre l'adversaire qui avait promis de les achever par l'usure avant qu'il ne quitte le pouvoir.

Les Guinéens attendent et observent à la limite de la patience de tout peuple qui commence à se lasser tant du pouvoir que de l'opposition.

Il faudrait vite faire avant que cela ne soit, car la réaction d'un peuple lassé de tout est dramatique pour tout politique qu'il soit en exercice ou de l'opposition.



Lamarana Petty Diallo

Guinéen- Professeur Hors-Classe, lettres-histoire, Orléans-France

